

LA
GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

Revue Mensuelle
 Des Travaux Médicaux & des Intérêts Professionnels des Médecins de Province

FONDÉE ET PUBLIÉE PAR MM.



PIERRE-FIDÈLE BRETONNEAU
 1774-1863

R. BOUREAU
 Chirurgien en chef de l'Asile de
 Clocheville
 (Hôpital municipal d'Enfants de Tours)

E. CHAUMIER
 Directeur
 de l'Institut Vaccinal de Tours

L. DUBREUIL-CHAMBARDEL
 Rédacteur en chef
 3, rue Jeanne-d'Arc, TOURS

ROUX
 Administrateur
 3, Boulevard Béranger, TOURS

LAPEYRE
 Chirurgien en chef
 de l'Hospice Général de Tours
 Professeur à l'École de Médecine

J. MENIER
 Chirurgien adjoint
 de l'Hospice Général de Tours

COMITÉ DE PATRONAGE :

J. RENAUT Prof. à la Faculté de Lyon	R. BLANCHARD Prof. à la Faculté de Paris	A. ROBIN Prof. à la Faculté de Paris	RECLUS Prof. à la Faculté de Paris.
G. MOUSSU Prof. École d'Alfort	BEAUNIS Prof. hon. Faculté Nancy	LÈGER Prof. l'Univ. Grenoble	VERNEAU PITARD Prof. au Museum Prof. à l'École Tours.
THIROLOIX	M. LABBÉ	H. LABBÉ	L. FAURE
Professeurs agrégés à la Faculté de Paris.			

SOMMAIRE :

	Pages		Pages
Variole et Vaccine évoluant en même temps sur le même sujet. Ed. CHAUMIER et La cure de légumineuses chez les Diabétiques. Notes d'Orthopédie. — Scoliose et Dysthyroïdie Urologie pratique. — Traitement de la colique néphrétique par le Cathétérisme de l'urètre Secret professionnel et accidents du travail.		René Rapin. — Conférence faite à l'Institut Tourangeau en février 1914.	LE GOFF. 101
BEISSON. 89	Marcel LABBÉ. 96	Folk-Lore de la Touraine. — Nouvelle contribution	J. ROUGÉ. 105
L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. 97	GUICHEMERRE. 98	Croquis beaucerons. — Les Gêmeaux.	LE MÉDECIN DE CAMBROUSE. 112
GUICHEMERRE. 98	MARNAY. 100	Bibliographie. Nouvelles. Statistique Démographique de la Ville de Tours pour 1914	113 114 L. DUBREUIL-CHAMBARDEL 115

PRESCRIRE :
 UN FLACON D'OZOL

BLENNORRHAGIE

OZOL

TROIS INJECTIONS D'OZOL PAR JOUR ASSURENT LA GUÉRISON DE LA BLENNORRHAGIE EN UNE SEMAINE

SOLUTION HYPERTONIQUE DE GOUDRON DANS DU SÉRUM MARIN

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLON : LABORATOIRE DE L'OZOL AVIGNON

VITTEL

GRANDE SOURCE SOURCE SALÉE

SEULES à Vittel déclarées d'INTÉRÊT PUBLIC

— ARTHRITIQUES, BUVEZ A VOS REPAS —

CONTREXÉVILLE SOURCE DU **PAVILLON**

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

Ouataplasme du Dr Langlebert

PANSEMENT COMPLET ASEPTIQUE INSTANTANÉ

Phlegmasies, Eczéma, Phlébites, Appendicites, Erysipèles, Brûlures

P. SABATIER, 10, Rue Pierre-Ducreux, PARIS.



OPOTHÉRAPIE OSSEUSE

Le Phosphate

Colloïdal

du D.^r PINARD

POSOLOGIE

ADULTES } 2 à 3 cuillerées à bouche
par jour avant les repas
ENFANTS } 2 à 3 cuillerées à dessert
ou à café selon l'âge

Si l'on veut reminéraliser un phosphaturique c'est presque inutilement qu'on lui fera absorber pendant des mois des phosphates minéraux, tandis qu'on arrive plus facilement au but si on peut lui fournir des sels ayant déjà subi quelque

ORIENTATION VITALE
La reminéralisation des tissus sera faite à l'aide de

OPOTHÉRAPIE OSSEUSE
Professeur **ALBERT ROBIN**

POSOLOGIE

ADULTES } Une cuillerée à bouche avant
les deux grands repas 3 jours
sur 8.
ENFANTS } Une cuillerée à dessert ou à
café selon l'âge 5 jours sur 8.

OBTENU AVEC DES **OS FRAIS**

REPRÉSENTE **INTÉGRALEMENT**

L'OS VIVANT

LIQUÉFIÉ

ET STABILISÉ

PAR PROCÉDÉ SPÉCIAL

LE PHOSPHARSYL

est le même produit contenant 3 centigrammes de méthylarsinate de soude par cuillerée à bouche

Laboratoires du Docteur **PINARD**, ANGOULÊME (Ch^{te})

LA GAZETTE MÉDICALE DU CENTRE

COLLABORATEURS RÉGIONAUX

Tours : ANDRÉ; BABEAU; BELIN; BOSG; EM. BOUTINEAU; DRUAULT; FAIX; HERMARY; PIGEON; VIALLE; YSAMBERT. — **Amboise :** MAHOUEAU. — **Chinon :** MATTRAIS. — **Ligueil :** GORNET; Jacques ROUGÉ (Folk-lore). — **Loches :** LEMESLE; MARNAY. — **Preuilly :** R. DURAND. — **Blois :** PATHAULT. — **Pontlevoy :** HOUSSAY. — **Orléans :** BAILLET. — **Le Mans :** Paul DELAUNAY; POIX. — **Poitiers :** JABLONSKI; BUFFET-DELMAS; Le BLAY. — **Châtelleraut :** ORRILLARD. — **Angers :** CH. MARTIN. — **Saumur :** BONTEMPS. — **Le Havre :** LERICHE. — **Paris :** PAUL MANCEAU (Théâtre). — **Nantes :** GUÉRITHAULT. — **Vierzon :** DUVAL.

COLLABORATEURS

Exerçant dans les stations hydrominérales, climatiques et balnéaires

Aix-les-Bains . . .	BERNARDBEIG.	Châtel-Guyon . . .	BARTOLI,	Luxeuil	R. de LANGENHAGEN.	Royat	MONGEOT.
Arcachon	FESTAL.	Contrexeville . . .	GRAUX.	Menton	TARTARIN.	Saint-Horé . . .	Maurice BINET.
Bagnères-de-Bigorre	P. DEPRADE.	Dax	Ch. LAVIELLE.	Mont-Dore	PERPÈRE.	Saint-Jean-de-Luz.	DOTEZAC.
Bagnoles-de-L'Orne	QUISERNE.	Divonne	BALLET.	Monte-Carlo	VIVANT.	Saint-Nectaire . .	PORGE.
Beaulieu-sur-Mer . .	HÉRARD de BESSÉ.	Eaux-Bonnes	SEMPE.	Néris	M. de LÉPINAY.	Saint-Sauveur . . .	MACREZ.
Biarritz	André CLAISSE.	Evian	BORDET.	Nice	DURANDEAU.	Salies de Béarn . .	M. RAYNAUD.
Bourbon-Lancy . . .	PIATOT.	Guéthary	BURGUET.	Plombières	Félix BERNARD.	Triage	Clément SIMON.
Brides	D'Arbois de Jubainville.	La Bourboule	CHRISTIN.	Pougues	GAUCKLER.	Vichy	MAUBAN.
Cauverets	GUINIER,	Luchon	BOISSEAU.	Prechaq	DARROZE.	Vittel	AMBLARD.

VARIOLE ET VACCINE

évoluant en même temps sur le même sujet.

Par Edmond CHAUMIER et BEISSON.

Le 20 septembre 1913, je (1) recevais du docteur Pellissier, de Gardanne, (Bouches-du-Rhône), la lettre suivante :

« Je profite de l'occasion pour vous demander l'explication de ce cas bizarre actuel : une enfant de 9 ans, vaccinée avec succès dans les premiers jours de septembre est atteinte depuis le 17 courant, de variole. Aujourd'hui (19 septembre), j'ai pu constater sur le même individu, une éruption de variole : au début (vésicules), prédominantes sur la face et sur le bras gauche, et parmi ces vésicules, 3 boutons de vaccine à la fin de leur évolution, c'est-à-dire, ombiliqués au centre, presque secs, boutons correspondant exactement aux trois points d'inoculation de la vaccine. Serait-ce la faillite de la vaccine ? Je vous avoue que je suis troublé par ce cas.

« L'enfant est chétive, malingre et présente des cicatrices d'érouelles au cou. Je vous serai très obligé de m'instruire là-dessus. »

Je répondis au docteur Pellissier que ce qu'il avait observé, était normal qu'il s'agissait d'une enfant non immunisée lorsqu'elle avait été infectée. En même temps, je lui demandai une photographie et l'observation de sa malade.

Mon confrère m'écrivit le 29 septembre.

« Par le courrier d'aujourd'hui, je vous envoie deux photographies de la fillette varioleuse dont je vous ai

parlé. Le moulage n'a pu être fait, parce que l'éruption commençait à s'effacer et parce qu'il eût été difficile de trouver un professionnel *ad hoc*.

« Cette malade est actuellement à l'hôpital d'Aix-en-Provence, où elle a été isolée dès le lendemain de mon diagnostic. Si vous voulez des renseignements sur l'évolution de sa maladie, la courbe de sa température, vous n'avez qu'à écrire à M. Beisson, interne de l'hôpital, qui a pris l'observation de ce cas. C'est lui d'ailleurs qui m'a donné les deux épreuves photographiques.

« Je vous saurais gré de vouloir bien m'expliquer la lenteur de l'immunisation ou son insuffisance dans ce cas. »

Voici maintenant l'observation de la petite malade, rédigée par M. Beisson.

OBSERVATION I

Fiorio Marie, 9 ans, habitant Gardanne ; entrée à l'hôpital le 20 septembre 1913. Voici les renseignements que nous donne le père ; L'enfant a été vaccinée à sa naissance, avec succès (cicatrices anciennes nettement visibles aux bras).

Révacinée avec succès vers le 5 septembre, environ 12 jours avant l'éruption de la variole.

Premiers symptômes le 14 septembre (courbature générale, inappétence, céphalalgie, rachialgie).

Eruption le 17 septembre, sur la face, de macules, d'abord très disséminées, puis, en peu de temps, devenant très nombreuses et envahissant le tronc et les membres.

(1) Cet article, en collaboration, est dû à M. BEISSON pour les deux principales observations et les photographies. M. Edmond CHAUMIER l'a rédigé et a ajouté ses observations personnelles.

Bientôt se forment les papules et les pustules et la malade est dirigée sur l'hôpital d'Aix.

Jusqu'à ce jour, l'état général de l'enfant a été assez bon. Un peu d'agitation et d'insomnie causées probablement par un certain degré de fièvre, sur laquelle il nous est difficile d'obtenir quelques renseignements.

Le 20 septembre, la petite malade est admise à l'hôpital, au pavillon des contagieux : à l'examen de l'enfant, on constate de très nombreuses pustules, réparties inégalement sur les diverses parties du corps :

Sur la face, les pustules atteignant la grosseur de lentilles sont très rapprochées ; beaucoup sont confluentes et forment de nombreux et larges îlots phlycténoides. Peu d'espaces sains. Aspect bouffi, œdématié du visage.

Sur les membres, principalement sur les avant-bras, les mains, les jambes, l'éruption présente le même aspect, bien qu'étant moins abondante.

Sur le tronc, les pustules sont beaucoup plus disséminées.

A la partie supéro-externe du bras gauche, on remarque trois îlots purulents, correspondant aux trois points d'inoculation de la vaccine.

Chaque îlot atteint la dimension d'une pièce de cinquante centimes. Ils présentent une partie centrale déprimée, noirâtre, en voie de dessiccation, une partie périphérique purulente, mais paraissant nettement affaissée auprès des pustules voisines, de date beaucoup plus récente.

L'état général est bon. L'enfant réclame à manger. Température, matin 37°8 ; soir 38°5.

21 septembre. Température : matin 38°2 ; soir 38°4.

22 septembre. Température : matin 37°5 ; soir 37°8.

Les pustules de la vaccine et de la variole ont conservé le même aspect sur le corps et sur les membres ; éruption de quelques nouvelles papules ; mais sur la face, de nombreuses pustules se dessèchent, tandis que les autres presque entièrement cohérentes, s'affaissent et laissent transsuder leur contenu.

Le visage est recouvert d'un masque de croûtes et de pus, avec des placards noirâtres là où ont crevé quelques pustules hémorrhagiques. Les photographies sont prises à cette date.

Etat général toujours très bon. La malade chante du matin au soir.

23 septembre. Température : matin 37°3 ; soir 37°8.

24 septembre. Température : matin 37°2 ; soir 37°4.

25 septembre. Température : matin 37°3 ; soir 37°6.

Sur la face, dessiccation complète ; nombreux points desquamés. Sur le corps, la plupart des pustules s'affaissent et sèchent.

Etat général excellent.

26 septembre. Température : matin 37° ; soir 37°4.

27 septembre. Température : matin 36°9 ; soir 37°.

28 septembre. Température : matin 37°3 ; soir 37°3.

29 septembre. Température : matin 36°8 ; soir 37°.

Dessiccation et desquamation presque complète.

La malade peut être considérée comme guérie.

30 septembre. Température : matin 36°9 ; soir 37°1.

1^{er} octobre. Température : matin 36°5 ; soir 36°9.

2 octobre. Température : matin 37°3 ; soir 37°2.

Constataion sur la poitrine de quelques nouvelles et tardives pustules.

3 octobre. Température : matin 36°8 ; soir 37°.

4 octobre. Température : matin 36°6 ; soir 36°8.

5 octobre. Température : matin 36°9 ; soir 37°.

6 octobre. Température : matin 36°9 ; soir 36°8.

7 octobre. Température : matin 36°8 ; soir 37°.

8 octobre. Température : matin 36°5.

Comme constatations générales, on peut dire que la maladie, chez cette enfant, a donné, pendant toute son évolution, l'impression d'une variole très bénigne, bien que l'éruption ait été assez sérieuse.

La plus forte température a été de 38°5, le jour de l'entrée au pavillon alors que la malade était dans la période de pleine suppuration.

En décembre, M. Beisson avait, à nouveau, l'occasion d'observer un cas analogue ; en voici l'observation et les photographies.

OBSERVATION II

Astegiano Bernard, 26 ans, chauffeur à bord d'un navire.

Peu de renseignements sur le lieu possible de la contamination. Le bateau était parti de Marseille le 18 novembre 1913.

Au retour, en passant à Gênes, le 17 décembre, on débarque, dans cette ville, 4 hommes de l'équipage malades et dont l'un présente une éruption variolique depuis 3 jours. A cette occasion, le même jour (17 décembre) on vaccine le reste de l'équipage, dont Astegiano qui déjà souffrait de courbature.

Départ de Gênes, le 21 au matin ; arrivée à Marseille le 22 au matin.

Astegiano séjourne deux jours dans cette ville, et part pour Aix le 24.

Eruption dans la nuit du 24 au 25.

Entrée à l'hôpital le 25, température : soir 38°6.

A son entrée, le malade présente sur tout le corps, principalement sur la face et les membres, une éruption de nombreuses papules rouges. Au bras gauche, on constate la présence de deux grosses pustules déprimées à leur centre, et entourées d'innombrables petites pustules, presque confluentes.

Le 26, température : matin 38°5 ; soir 38°9.

Le 27 et le 28 les pustules ont succédé aux papules. Ces pustules sont petites et assez espacées, quoique relativement nombreuses. L'éruption est surtout dense, sur la face, les avant-bras et principalement les cuisses et les fesses. La température s'élève pendant la journée du 27 jusqu'à 39°3 ; autour de la vaccine, les pustules sont devenues entièrement confluentes.

Le 27. Température : matin 37°9 ; soir 39°3.

Le 28. Température : matin 38°2 ; soir 38°1.

Le 29, la plupart des pustules sont affaissées ou desséchées. Température : matin 37°4 ; soir 37°5.

Le malade peut être considéré comme guéri.

En somme, la maladie a été caractérisée par une éruption assez serrée, mais les pustules par leur petite dimension, leur très courte durée, la fièvre par son peu d'intensité, l'état général du malade qui n'a jamais cessé d'être excellent, ont donné l'impression d'une variole avortée.

Le 30. Température : matin 37°4 ; soir 37°.

Le 31. Température : matin 37°1 ; soir 37°1.

Le 1^{er} janvier. Température : matin 37° ; soir 37°1.

Le 2 janvier. Température : matin 36°8 ; soir 37°.

Il m'a semblé qu'une étude un peu complète de ces cas de variole et de vaccine, se développant en même temps sur le même sujet, s'imposait et ceci pour plusieurs raisons ;

1^o Parce que tous les médecins non prévenus éprouvent

NEURALGIES, NEVRITES, RHUMATISMES AIGUS

DOULEURS REBELLES DE TOUTES SORTES
Guérison certaine et soulagement
immédiat par la véritable

NÉVRALGÉINE COUTANT

Élixir de conservation indéfinie à base de chloral et méthylacétamide. Le flacon 2 fr. 25 dans toutes les pharmacies. — Envoi d'un petit flacon d'essai pour Docteur contre 0 fr. 60 en timbres poste adressé à F. Coutant, Pharmacien à Cognac (Charente). — Remise aux Docteurs : 50 0/0 sur les grands flacons de 2 fr. 25.

RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES
Guérison sûre et rapide par les

PASTILLES BRACHAT

à la SÈVE de PIN, Lactucarium et CODÉINE

Boîtes Bleues et Signatures BRACHAT et D^r PILLLET.

Envoi dans toutes les pharmacies

SALLE D'OPÉRATIONS ET D'EXAMENS
AVEC MOBILIER ASEPTIQUE EN FER LAQUÉ BLANC

Comprenant :

- 1 Table pliante avec cuvette sous le siège et porte-cuisses nickelés
- 1 Laveur injecteur à élévation complet
- 1 Table à instruments avec 2 glaces de 50-50
- 1 Vitrine à instruments de 42-62-28 toute vitrée avec 2 tablettes glaces
- 1 Tabouret à élévation pour opérateur
- 1 Cuvette cristal montée sur tige
- 1 Bouilleur émaillé chauffage au gaz

PRIX de cette installation 380 fr⁵⁰

Ch. LOREAU, 3^{bis} Rue Abel (Gare de Lyon) PARIS, XII^e

Une petite merveille

Voiturettes neuves livrables en magasin



Torpédo luxe 8 HP. De DION, 4 cylindres, complet à 6.500 fr.

Y compris glace de luxe, capote, 3 lanternes et phares, 1 trompe, Rien de ce qui s'est fait à ce jour n'est comparable à ce modèle si parfait, étudié, fabriqué en grande série et consciencieusement.

La seule Voiturette réellement pratique existant au grand Garage VILLENEUVE, 3 et 5, avenue de Grammont, TOURS Agent des Voiturettes de DION, CHARRON et CHENARD

ANESTHÉSIE

CHLOROFOROME ANESTHÉSIQUE ADRIAN

en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

ÉTHÉR ANESTHÉSIQUE ADRIAN

en ampoules de 50 et 100 grammes

BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN

en ampoules de 15, 30 et 60 grammes

CHLORURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN

en ampoules de 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 25 cent. cubes

Le même, en tube métallique de 50 et 100 grammes environ

LES NOUVEAUX MODELES 1914 DE

Stewart

INDICATEUR de VITESSE et PARCOURS

comportent les dernières améliorations consacrées par la pratique.

La vitesse est indiquée par un tambour rotatif au lieu d'une aiguille.

Les chiffres et graduations sont de ce fait plus gros et plus lisibles.

Pour cette raison, les automobilistes préféreront les nouveaux "STEWART" 1914 d'autant plus qu'ils sont en outre munis des plus récents perfectionnements qui font plus que jamais du "STEWART" un appareil sans rival.

Demandez à MARKT., 107, Avenue Parmentier, PARIS, le Traité J sur le "Contrôle et le Budget des Autos", les différents modèles du "STEWART", depuis 125 frs.

Chez tous les Carrossiers, Garages et Agents d'Automobiles.

Sur demande Catalogue "STEWART" pour Motocyclettes



Neosalvarsan

**1° INJECTION INTRAVEINEUSE
CONCENTRÉE**

(Technique du D^r Paul Ravaut)

Dispositif le plus simple, le plus pratique, le meilleur marché ; contenant la dose voulue de Neosalvarsan, l'eau et l'aspirateur-filtre.

**2° Injection INTRAMUSCULAIRE
EN AMPOULES-SERINGUES AUTO-INJECTABLES**

La plus simple et la mieux supportée des injections huileuses intramusculaires

Laboratoire Général de Stérilisation

ROBERT & CARRIÈRE

37, Rue de Bourgogne, PARIS

PRODUITS DE RÉGIME CH. HEUDEBERT

PAIN "ESSENTIEL"

en biscottes de 10 grammes chacune avec ou sans chlorure de Sodium.

Riche en azote et en phosphates organiques ne laissant pas de résidus toxiques.

120, Faubourg Saint-Honoré, Paris. Téléph. 582-52

ESTOMAC - INTESTIN

ENTÉRITE CHEZ L'ENFANT
CHEZ L'ADULTE

VALS-SAINT-JEAN

LITHIASES BILIAIRES et RÉNALES
GOUTTE - DIABÈTE - OBÉSITÉ

VALS-PRÉCIEUSE

Bien préciser le nom des Sources pour éviter les substitutions.

Direction Vals-Générale: 53, Boul^e Haussmann, PARIS

administration prolongée de
GAÏACOL INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient
par le

THIOCOL "ROCHE"

uniquement sous forme de

SIROP "ROCHE"
COMPRIMÉS "ROCHE"
CACHETS "ROCHE"

Echantillon et Littérature
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C^o
21, Place des Vosges
PARIS



Rééducation de l'Intestin
par l'Alimentation

ARTIDIA

(pain quotidien du Constipé)

Les Artidia se mangent au repas du matin comme du pain ordinaire. Ils se prennent à la dose d'un pain pour les adultes et d'un demi-pain pour les jeunes enfants.

La boîte de 12 pains : 1 fr. 80

DÉPOT GÉNÉRAL :

Pharmacie GOURDIN et SULBLÉ
TOURS

le même embarras que le docteur Pellissier ; et ces médecins non prévenus sont excessivement nombreux.

2° Parce que des cas semblables ont fait naître dans l'esprit d'un certain nombre de médecins, et non des moindres, cette idée, qu'on ne doit pas vacciner en temps

« De cette façon, nous pouvons aussi comprendre les anciens inoculateurs (1) expérimentés qui déconseillaient la vaccination pendant une épidémie de variole, parce qu'ils avaient observé que la maladie générale d'un individu, déjà contaminé par la variole, est accélérée par le



Fig. I. — Variole et vaccine sur le même sujet.

d'épidémie, parce qu'alors le vaccin favoriserait l'éclosion de la petite vérole. On a même dit, très sérieusement, que dans ces cas la petite vérole était plus grave. J'ai entendu des confrères soutenir cette théorie ; et dans le congrès des directeurs des Instituts vaccinaux allemands, à Vienne, M. Ponnorf, directeur de l'Institut vaccinal de Weimar s'est montré partisan de cette manière de voir. Voici du reste, comment il s'exprime :

développement de la pustule vaccinale. Pour cette raison, il est très dangereux de vouloir restreindre la vaccination aux temps des épidémies, comme le demandent certains antivaccinateurs, puisqu'alors on risque de soumettre à la vaccination des personnes déjà infectées. »

(1) Ici le mot *inoculateurs* est pour *vaccinateurs* : il ne s'agit pas des inoculateurs de la variole.

3° Parce que le public, voyant la variole se développer chez des vaccinés, se prend à croire que la vaccine n'a aucune efficacité et même nuisible.

4° Parce que les antivaccinateurs, s'inspirant de ces cas, s'appuient sur eux pour démontrer que non seulement la vaccine est inutile, mais qu'elle est nuisible.

Pour bien étudier ces observations, il faut les rapprocher de faits analogues, faits qui ne sont pas absolument rares dans la science et qui ont été observés lors de la plupart des épidémies, surtout lorsqu'on vaccine d'urgence l'entourage des variolés, comme on le fait à Paris, à Marseille, et dans beaucoup d'autres villes.



Fig. II. — Variole et vaccine sur le même sujet.
Bras gauche de l'enfant de la planche I.

Je possède trois photographies, qui m'ont été données en 1908, par le D^r Vigot, de Caen. En me les envoyant, il m'écrivait comme suit :

« Je vous envoie trois mauvaises photographies qui datent de vingt ans. A ce moment, sévissait une petite épidémie de variole, à Caen. Je vaccinai nombre de personnes. Parmi elles, trois ont fait l'action parallèle de la variole et de la vaccine. Toutes ont guéri. J'ai publié dans ce temps là ces trois faits, mais je ne sais plus où (1). »

Moi-même, j'ai vu plusieurs cas de cette coïncidence ; d'abord en 1879 dans les salles de varioleux de l'hôpital Laennec à Paris ; puis en 1907 dans celles de l'hôpital de la Conception à Marseille. De ces cas, qu'on m'a seule-

ment montrés, je n'ai aucune relation. Mais j'ai suivi plusieurs personnes que j'avais vaccinées moi-même. D'abord une femme près de laquelle je fus appelé, en 1901, alors qu'elle présentait déjà les prodromes de la variole : fièvre, vomissements, douleurs de reins.

Elle s'était trouvée, à l'atelier, avec un varioleux n'ayant que quelques boutons, ne se sentant pas malade et se promenant, au risque de semer la variole autour de lui, et elle avait été contagionnée.

Dans l'espoir qu'une vaccination aussi tardive pourrait encore lui être de quelque secours, je l'inoculai aussitôt, mais, bien que le vaccin se soit développé, elle mourut avec des hémorrhagies multiples, avant même que les vésicules varioliques aient atteint leur complet développement.

Toute différente fut la terminaison, chez mes autres malades, qui guérirent tous.

Il s'agissait d'une famille composée de la mère et de cinq enfants, que j'ai vaccinés le 13 juillet 1901.

Le père était à l'hôpital depuis le 11, avec la variole. Le 2 juillet, il s'était plaint de douleurs de reins ; le 3, il avait gardé le lit. Le 4, avait eu lieu probablement le début de l'éruption. En tout cas, toute la famille resta en contact avec lui, sauf les trois derniers jours avant l'entrée à l'hôpital : on l'avait isolé dans une cabane au fond du jardin, où on lui passait à manger je ne sais comment.

Voici ces observations :

M^{me} M. est revaccinée le 13 juillet 1901.

Le 15, les lésions vaccinales sont très développées.

Le 16, soir, pustules longues avec croûtes au milieu (croûtes précoces causées par vaccin non épuré).

M^{me} M. se plaint d'être lasse, elle attribue cela au travail.

Le 17, soir, beau vaccin long, régulier, avec croûtes au milieu. Pouls 86 ; langue sale, mauvais goût dans la bouche ; douleurs de reins depuis hier. La peau n'est pas chaude, M^{me} M. s'occupe de ses enfants. Elle a encore de l'appétit.

Le 18, pouls 120, mal de tête, mal de reins, langue sale. La malade dit avoir très mauvais goût dans la bouche. Pas soif.

Le 19, pouls 134, douleurs de reins, langue très sale ; vomissements et diarrhée (2 ou 3 fois) la nuit.

Le 20, pouls 144, pas d'appétit ; langue très sale ; soif. M^{me} M. garde le lit. Toujours mal de tête et douleurs de reins. Ses règles sont venues. Elle a vomi hier, mais pas aujourd'hui ; pas de diarrhée.

Sur la face quelques taches, rares.

Le 21, vésicules de variole, assez abondantes.

Partant en vacances et ne pouvant pour cette raison, continuer à soigner cette femme, je l'envoie à l'hôpital avec ses deux plus jeunes enfants.

André M., 21 mois, est vacciné le 13 juillet 1901.

Le 15, le vaccin se développe.

Le 16, vaccin long, régulier. L'enfant ne paraît pas malade.

Le 17, soir, vaccin régulier. La peau fraîche ; l'enfant ne paraît pas malade T. R. 38^o,7.

Le 18, matin (11 heures) : T. R. 37^o,9. Beau vaccin.

Le 19, matin : diarrhée la nuit, le petit malade a mangé hier soir : il mange des biscuits avec ses frères devant moi. Beau vaccin T. R. 39^o,4.

Le 20, 7 ou 8 vésicules dispersées et quelques taches sur la face.

Sur le bras gauche, 10 vésicules, sur une rougeur autour du vaccin ; 4 à droite. T. R. 38^o,9 un peu de diarrhée.

(1) Il n'est pas possible de reproduire ces photographies, en grande partie effacées.

HIPPO-CARNIS

SUC PUR DE VIANDE DE CHEVAL

Une cuillerée à bouche équivaut à 100 gr. de viande crue et à 0.50 Hémoglobine additionnelle.

Ne constipe pas, goût délicieux

Suralimentation, Lymphatisme, Neurasthénie, Maigreur, Convalescence, Formation, Grossesse, Vieillesse

Active la sécrétion lactée

2 à 4 cuillerées à bouche par jour, dans liquide froid ou eau gazeuse.

Dépôts : PARIS : MM. SIMON & MERVEAU, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

Agence de Touraine DES AUTOMOBILES RENAULT

Torpédo de luxe 9 HP, 2 places, complètement équipée

Prix : 5,000 fr.

ESCOMPTE AU COMPTANT

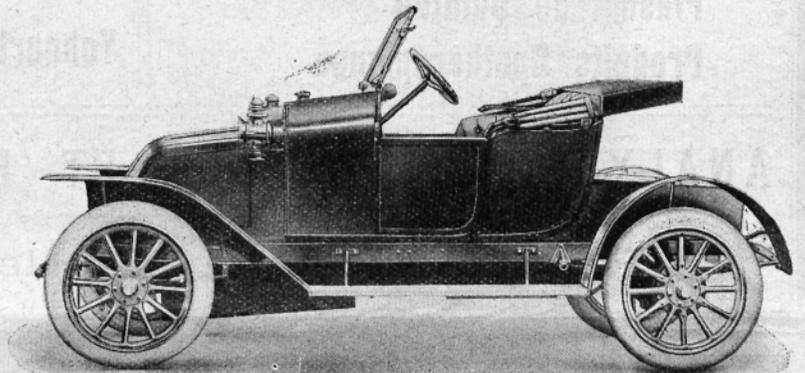
Facilités de paiement à MM. les DOCTEURS

Voitures de ville et de tourisme de 11 à 60 HP, 4 et 6 cylindres

Demandez notre catalogue, adressé franco

MAISON TH. JEANNIN

29, Rue Victor-Hugo, TOURS



PASTILLES BRUNELET

Soulagement Immédiat des
Maladies de la GORGE, du LARYNX

Antiseptie constante de la Bouche.

ECHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS.

22, Rue de Turbigo, Paris.

HYGIÈNE de l'INTESTIN



Echantillon gratuit

9, rue Auber et 2, rue Boudreau, Paris

HUNYADI JÁNOS

dite EAU de JANOS

Eau Purgative Naturelle



EFFET PROMPT. SÛR ET DOUX

Pour éviter toutes substitutions
prière à MM. les Docteurs
de bien spécifier sur leurs
ordonnances la **MARQUE**

HUNYADI JÁNOS

Andreas SAXLEHNER Budapest

NÉVROKINOL

DU

D^r Gaston LAURÈS

A BASE

d'Ext. de quinquina, ac. phosphorique
et iode assimilable

Stimulant et reconstituant
du système nerveux dans tous
les cas de fatigue musculaire,
nerveuse ou cérébrale.

DÉPOT GÉNÉRAL :

Ét. JACQUET, pharmacien,
Cormery (Indre-et-Loire)

Et toutes Pharmacies.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE APPLIQUÉE

54, Faubourg Saint-Honoré, 54 - PARIS

Téléphone : 136-64. Adresse télégraphique : RIONCAR-PARIS

M. CARRION & C^{IE}

Kéfir et Kéfirogène Carrion

Levure Carrion

Plasma de Quinton

Produits Opthériques

Produits de Pansement

Solutions stérilisées en ampoules

Yohourth et Yohourthogène

ANALYSES CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES

Remise d'usage à MM. les Pharmaciens

≡ IODO-JUGLANS ≡

Extrait de Noyer Iodé

20 gouttes = 0.01 d'iode pur et assimilable, le plus actif des Extraits Iodolanniques
Remplace toujours l'Huile de foie de Morue

*Maladies de Poitrine, Toux rebelles, Engorgements ganglionnaires, Affections de la Peau,
Faiblesse, Anémie*

Enfants : 10 à 20 gouttes; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour dans un peu de lait ou d'eau sucrée.

Dépôts : PARIS : **MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

GRANDE PHARMACIE NOUVELLE

PAULIN & BARRÉ, Pharmaciens de 1^{re} Classe

47, Rue Nationale, TOURS

Service spécial d'ordonnances, pourvu de tous les appareils les plus récents
(Stérilisateur d'eau par l'Ozone; Autoclave, Machine à suppositoires, etc.).

Grand assortiment de Spécialités françaises et étrangères.

Dépôt régional de l'Eau d'ÉVIAN CACHAT.

(Prix spéciaux au Corps médical)

Stock important d'Accessoires.

STERILISATION - SERUMS - AMPOULES

Le 21, éruption de vésicules presque confluentes sur la face.

Andrée M., 21 mois, sœur jumelle du précédent est vaccinée le 13 juillet 1901.

grogné la nuit. Presque pas de rougeur autour du vaccin.

Le 19, T. R. 38°,3. La petite malade à refusé de manger hier soir, elle mange actuellement des biscuits.

Le 20, T. R. 39°,4 un peu de diarrhée, pas d'éruption.

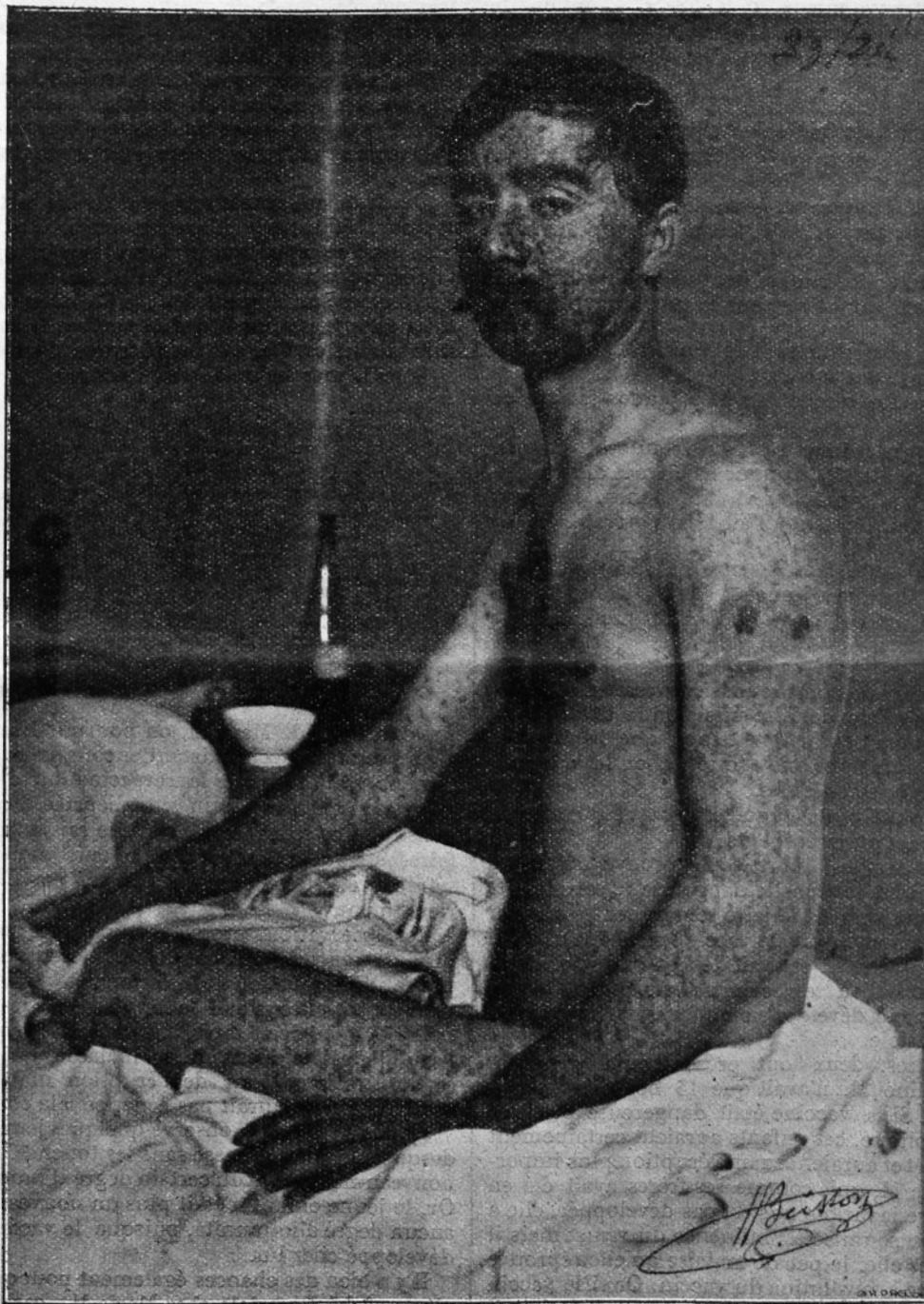


Fig. III. — Même malade de la 2^e obs. de M. Beisson.

Le 15, le vaccin se développe.

Le 16, le vaccin est long, régulier. L'enfant ne paraît pas malade.

Le 17, l'enfant est brûlante. T. R. 38°,6. Elle s'est plainte toute la nuit dernière et aujourd'hui.

Le 18, matin, vaccin régulier. T. R. 38°,4. L'enfant a

Le 21, l'éruption commence, très serrée sur la face. On transporte la petite fille à l'hôpital.

Céline M., 10 ans, revaccination le 13 juillet 1901.

Le 17, pustules longues, irrégulières, avec croûtes au milieu.

Le 18, Céline a vomi ce matin ; langue sale, elle a encore des efforts pour vomir. Elle n'a pas de douleurs de reins. T. R. 38°,9, Pas soif.

Le 19, pouls 132. T. R. 38°,7. La langue est sale. L'enfant n'a pas vomi à nouveau. elle se sent mieux.

Le 20, Elle se trouve mieux. T. R. 38°,2. Eruption de 15 vésicules de variole ; aucune à la face.

Le 21, la petite fille va très bien ; c'est elle qui soigne les autres.

Léon M., 8 ans. Revaccination le 13 juillet 1901.

Le 17, pustules longues irrégulières, avec croûtes au milieu.

Le 18, pouls 116. Langue un peu sale.

Le 19, pouls 120, langue sale. Léon est avec Marie le mieux portant de la maison.

Le 20, mal de tête ; langue un peu sale ; deux ou trois petites vésicules sans caractères, sur le cou, en arrière.

Marie M., 6 ans, revaccination le 13 juillet 1913.

Le 16, les vaccins sont très développés.

Le 17, au milieu des vaccins, croûtes jaunes en voie de dessiccation.

Le 18, vaccins très suintants ; rougeur autour, sur une certaine étendue, pouls 140. Langue sale ; mal de tête

Le 19, pouls 112. Croûtes du vaccin, jaunes, épaisses. Langue très peu sale. L'enfant à l'air bien portante.

Des malades de cette famille entrés à l'hôpital, c'est-à-dire la mère et les deux jumeaux de 21 mois, je n'ai pu savoir qu'une chose, c'est qu'ils ont guéri de leur variole.

J'ai pensé, qu'avec un nombre aussi restreint d'observations, il était impossible de faire une bonne étude de la variole se développant en même temps que la vaccine, aussi ai-je cru bon de faire une enquête chez les auteurs, ayant publié des faits semblables.

Mais je veux, avant toute enquête, essayer de voir ce qu'on peut tirer des faits précédents.

Sur 11 cas, un seul est mort ; cela prouve au moins que la vaccine n'augmente pas le danger de la variole. Et, je dois tout particulièrement le faire remarquer, le cas qui s'est terminé fatalement, avait été vacciné en pleine période prééruptive, alors que le sujet avait déjà de la fièvre, c'est-à-dire à un moment où le vaccin n'avait plus le temps d'atteindre son plein développement, avant l'apparition des boutons de variole.

Parmi les autres, deux ont présenté une éruption insignifiante ; Céline M. n'avait que 15 boutons et Léon 2 ou 3 seulement. Si la vaccine était dangereuse pendant l'inoculation variolique, ces enfants auraient certainement été plus malades, et en auraient eu une éruption plus importante. Chez Marie M. qui, comme ses frères avait été en contact avec le père, la variole ne s'est pas développée, elle a dû, cependant, être soumise à l'influence du virus ; mais il n'a pas germé chez elle, le peu de malaise qu'elle a éprouvé devant se rapporter à l'évolution du vaccin. Or, si le vaccin dans ces cas avait une influence néfaste, pourquoi n'a-t-il pas provoqué la variole ?

Je peux citer une autre observation dans laquelle un enfant, également exposé à la contagion, et vacciné, n'a pas eu de variole.

Le 2 mars 1901, je suis appelé auprès de M^{me} M., atteinte de variole.

La malade s'est sentie fatiguée le 24 février, davantage le 25 et le 26. Elle est restée seulement le 26 sans se lever.

Elle s'est sentie mieux le 27, en même temps que commençait l'éruption.

L'appétit continua à être bon.

Elle a des papules saillantes, blanches, sur la figure, le dos, surtout les fesses et le haut des cuisses en arrière ; très peu ailleurs ; deux sur les seins. (Le lendemain je curette les boutons de cette femme en vue d'expériences de transformation de la variole en vaccine.)

Toutes les personnes de la maison, où existait, antérieurement, un cas de variole, avaient été vaccinées, sauf M^{me} M. et son enfant ; la sage-femme ayant dit qu'on ne vaccinait ni les nouvelles accouchées, ni les nouveau-nés.

L'enfant, qui aura 2 mois le 12 mars, est vigoureux. Il a toujours tété sa mère, il continuera à têter.

Je vaccine cet enfant le même jour (2 mars). Le vaccin se développe normalement ; le 11, les croûtes commencent à se former sur les pustules ; le 13, elles couvrent les pustules dans toute leur étendue sauf sur les bords. Les jours suivants les croûtes sont entièrement formées.

Voici la marche de la température :

4 mars, matin	»	soir	37°,5
5	—	37°,2	38°
6	—	37°,6	37°,5
7	—	37°,6	37°,9
8	—	37°,4	37°,7
9	—	37°,1	37°,6
10	—	36°,9	37°,5
11	—	37°,2	37°,6
12	—	37°,3	37°,6
13	—	36°,9	37°,7
14	—	37°,4	37°
15	—	37°,6	37°,7
16	—	»	37°,5

Dans le cas de Marie M. on pourrait dire que l'immunité d'un premier vaccin existant encore (ce qui n'est pas absolument vrai, puisque la revaccination a réussi) l'action néfaste du dernier vaccin s'est heurtée à cette immunité ; mais dans ce second cas, le même raisonnement ne peut se faire, puisque cet enfant, âgé de deux mois à peine, et non réfractaire à la vaccination, n'avait pas été vacciné antérieurement.

Ces observations prouvent donc bien que la vaccine ne produit aucun mauvais effet, lorsqu'elle est inoculée pendant l'incubation de la variole.

Prouvent-elles plus ? Je le crois ; car je suis certain que cet enfant de deux mois, en contact avec sa mère varioleuse depuis le début de sa maladie, qui n'a été vacciné qu'au troisième jour de l'éruption maternelle, et qui a toujours tété, n'aurait pas échappé à la contagion.

Je sais bien qu'on observe quelques jeunes enfants, près desquels la variole passe sans les toucher, mais ce sont des nouveau-nés, ayant un certain degré d'immunité naturelle. Or, le jeune enfant n'était plus un nouveau-né, et il n'avait aucun degré d'immunité, puisque le vaccin s'est très bien développé chez lui.

Il y a bien des chances également pour que la vaccination ait empêché la variole chez Marie M., car la vaccine ayant bien pris chez elle, l'immunité était loin d'être complète.

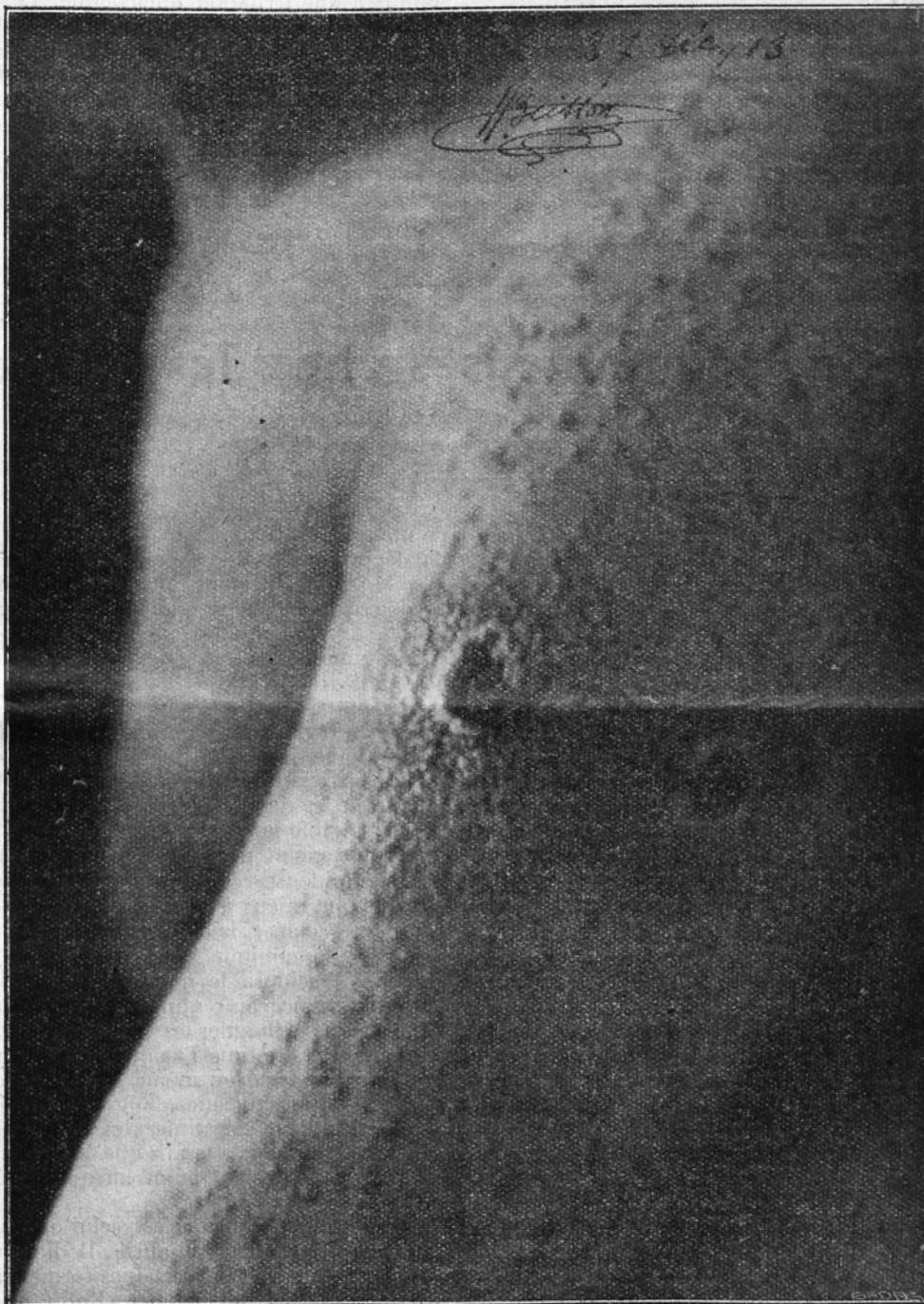
Et si cet effet salutaire s'est fait sentir, pourquoi ne le reconnaîtrait-on pas chez Léon et chez Céline M. ? Ces enfants étaient peu immunisés, préalablement à leur vaccination, et ils n'ont eu l'un, que deux ou trois vésicules de variole, l'autre quinze seulement.

On pourrait m'objecter que des enfants de 6, 8 et 10 ans, vaccinés dans leur enfance, ne prennent pas la variole. Je

rappellerai l'observation de MM. Pellissier et Beisson, dans laquelle une petite fille de 9 ans a une éruption de variole presque confluyente sur la face : je rappellerai, que dans la

M. Beisson, malgré leur éruption très importante, prouve encore en faveur d'une action utile du vaccin.

Il est probable, mais je ne saurais rien affirmer, n'ayant



Variole et vaccine sur le même sujet.
Bras gauche de l'homme de la planche III.

dernière épidémie de Salerne (1) des enfants aussi jeunes ou plus jeunes encore, vaccinés dans la première enfance, ont succombé à la variole.

La marche précipitée et la guérison hâtive des malades de

pas suivi les malades, que le vaccin a également eu une influence heureuse sur M^{me} M. et ses deux petits enfants.

Avant d'étudier la cause de l'influence heureuse dont je parle, je veux m'arrêter sur un point des observations des malades d'Aix-en-Provence.

Dans sa première lettre, le D^r Pellissier dit: « J'ai pu

(1) Voir *Revue de vaccine*.

constater une éruption de variole au début (vésicules), *prédominante sur la face et sur le bras gauche, et parmi ces vésicules, trois boutons de vaccine.* » Cette prédominance des pustules sur le bras vacciné se voit merveilleusement sur les photographies.

J'ai observé la même chose sur un de mes petits malades, André M. Le 20 juillet, alors qu'il n'y avait encore que 7 ou 8 vésicules dispersées sur la face et quelques taches, je comptais 10 vésicules sur une surface rouge, auprès du vaccin, sur le bras gauche, et 5 vésicules dans les mêmes conditions sur le bras droit.

Dans sa seconde observation, M. Beisson mentionne également la confluence des vésicules près des lésions vaccinales.

Quelques auteurs, comme on verra, ont signalé ce point

intéressant. On a dit que ce plus grand nombre de vésicules varioliques se développait près des lésions vaccinales, comme il se manifeste sur d'anciennes surfaces de vésicatoires, sur des points badigeonnés de teinture d'iode ou soumis à une irritation quelconque. Le vaccin n'agirait donc ici qu'à titre d'excitant et non en tant qu'agent spécifique. Je ne saurais souscrire à cette manière de voir, et je crois qu'il faut rapprocher cette hyperproduction de vésicules, de l'éruption locale de la variole inoculée, et de la même éruption (dite pustules supplémentaires) qu'on observe encore quelquefois avec le vaccin très virulent.

Les deux maladies étant une puisqu'elles dérivent l'une de l'autre, ces manifestations n'ont rien qui doivent nous étonner.

(A suivre)

La Cure de légumineuses chez les Diabétiques

Par le D^r Marcel LABBÉ,

Médecin de la Charité, Professeur agrégé à la Faculté de Paris.

Depuis longtemps les cliniciens ont montré le danger des excès de viande qui sont capables de faire apparaître le coma chez les diabétiques en état d'acidose. D'autre part, les observations de V. Noorden ont montré les avantages des cures d'avoine dans ces formes de diabète. Malheureusement, ce régime d'avoine est souvent mal supporté par les estomacs français et il a l'inconvénient d'être pauvre en albumine et de ne pas s'opposer suffisamment à la dénutrition azotée.

Aussi ai-je songé à lui substituer le régime des légumes secs. Celui-ci m'a donné d'excellents résultats. La cure est instituée de la façon suivante : Le malade ingère, chaque jour, 300 grammes de légumes secs, 150 grammes de beurre, 3 à 6 œufs, 3 à 6 pains d'aleurone. On peut permettre en outre 3 à 4 verres à Bordeaux de vin rouge et quelques légumes verts ; mais jamais de viande. Aux légumes secs ordinaires (pois, haricots, lentilles, fèves), on peut substituer des pois de soja, très avantageux à cause de leur richesse en albumine et de leur pauvreté en amidon, mais difficiles à cuire.

Ce régime est habituellement bien supporté ; les malades le préfèrent, en général, aux bouillies d'avoine et au régime lacté : il contente mieux l'appétit que ne le fait le lait et ne constipe point comme lui ; il ne donne pas de diarrhée comme le fait l'avoine ; il se digère facilement.

La cure doit être suivie au moins trois jours ; certains malades la poursuivent une semaine et même plus longtemps.

Les effets de ce régime sont remarquables surtout dans les formes graves de diabète. Ils se font sentir sur la glycosurie, la dénutrition azotée et l'acidose.

Malgré la forte proportion d'amidon apportée par le régime, la glycosurie n'est souvent pas plus élevée qu'avec un régime mixte très pauvre en hydrates de carbone, parfois même elle est moins forte ; dans certains cas heureux, la cure de légumes secs fait même cesser la glycosurie qui persistait avec les autres régimes.

L'étude de la tolérance apparente met en évidence les avantages de la cure ; il apparaît nettement que l'amidon des légumes secs est mieux utilisé par l'organisme des diabétiques que celui des autres aliments. Ainsi, dans une

de mes observations, le malade présente : avec le régime des légumineuses une tolérance apparente de 65 grammes ; avec le régime d'avoine, une tolérance de 35 grammes ; avec le régime lacté, une tolérance de 15 grammes ; enfin, avec le régime mixte carné, la tolérance est négative (— 42 grammes), et le sujet élimine une quantité de glycosurie plus grande que la quantité d'amidon absorbée.

Pour lutter contre la déperdition azotée, l'avantage est encore au régime des légumes secs. De l'ensemble de mes observations, il ressort que le bilan azoté a été : avec le régime des légumineuses, nettement positif, + 1 gr. 16 par jour ; avec le régime d'avoine en équilibre, + 0 gr. 05 ; avec le régime lacté, négatif, — 0 gr. 27 ; avec le régime mixte, fortement négatif, — 2 gr. 02. Ainsi l'albumine des légumineuses est mieux utilisée que l'albumine de la viande, et mieux aussi que celles du lait et des céréales.

Contre l'acidose, la cure de légumes secs rend de grands services ; la clinique et la recherche systématique des réactions d'acidose le montre bien : à diverses reprises j'ai réussi, grâce au régime, à dissiper la somnolence et l'anorexie et à éloigner les menaces de coma. La cure de légumes secs diminue l'acidité urinaire mieux que ne le fait le régime lacté ou même le régime d'avoine ; ainsi, chez une de mes malades, 30 grammes de bicarbonate de soude suffisaient à alcaliniser les urines lorsqu'elle était au régime légumineux, tandis que 40 grammes de bicarbonate n'y parvenaient point lorsqu'elle était au régime mixte.

De tous les régimes, c'est celui des légumes secs qui donne la plus faible acétonurie. Il diminue la diacéturie, et parfois même, dans certaines formes intermédiaires, il parvient à la faire disparaître. Enfin, il diminue la proportion d'azote colloïdal, indialysable, que l'on trouve en excès dans les urines des diabétiques graves. Et cependant, si l'on étudie ses effets sur l'ammoniurie et sur l'aminocidurie, il semble qu'il augmente l'excrétion de ces substances, ce qui indiquerait une dégradation moins complète de l'albumine des légumes secs ; il y a là un paradoxe que je signale sans l'expliquer.

De l'ensemble de ces recherches, il ressort que l'amidon et l'albumine des légumes secs sont mieux utilisés que

ceux des autres aliments par l'organisme des diabétiques. Ces avantages tiennent sans doute à des propriétés chimiques particulières de l'amidon et de l'albumine, des légumineuses ; jusqu'ici les analyses ne nous ont pas fait connaître ce qui distingue cet amidon de celui des céréales et ce qui le rend plus facilement assimilable que le sucre de lait pour les diabétiques ; mais la constitution chimique des matières protéiques des légumes secs et des céréales, qui renferment moins d'acides aminés cétogènes que

celles du lait ou de la viande, permet de comprendre l'action favorable des légumes secs sur l'acidose.

En résumé, la cure de légumes secs, qui donne parfois d'excellents résultats chez les diabétiques sans dénutrition et fait dans quelques cas cesser une glycosurie que des régimes sévères en apparence n'avaient pu réduire, trouve surtout ses indications chez les diabétiques en état d'acidose ; elle est indispensable dès qu'apparaissent les menaces de coma.

NOTES D'ORTHOPÉDIE

SCOLIOSE ET DYSTHYROIDIE

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL.

MM. Gourdon et Dijonneau ont attiré récemment l'attention sur la coïncidence, assez fréquente d'après eux, de la scoliose chez des enfants présentant des symptômes d'hypothyroïdie.

D'après leur statistique, basée sur 48 cas d'hypothyroïdie, ils auraient rencontré 11 scoliotiques et 4 cyphoscoliotiques, ce qui est une proportion très forte.

Et ils concluent en insistant sur la nécessité de toujours associer, chez ces malades, au traitement orthopédique un traitement médicamenteux pour lutter contre l'insuffisance sécrétoire du corps thyroïde.

Voici leurs conclusions.

1° Il y a des malades atteints de scoliose et présentant des symptômes d'hypothyroïdie.

2° Chez ces malades, la déviation vertébrale paraît être occasionnée par l'hypofonction thyroïdienne. Cette hypofonction provoque le ramollissement osseux : d'une part, par le mauvais fonctionnement des échanges calciques, et en favorisant, d'autre part, la localisation sur les corps vertébraux de l'infection dont ces sujets peuvent être atteints.

3° Le traitement orthopédique exclusif ne paraît pas avoir d'action appréciable sur la scoliose des hypothyroïdiens.

4° Ce traitement agit rapidement et donne son résultat maximum quand il est associé au traitement thyroïdien.

En réalité les observations très justes de messieurs Gourdon et Dijonneau n'éclairent qu'une partie de la question des rapports de la scoliose avec les troubles d'origine thyroïdienne.

Il y a quelques années (1) déjà nous avons montré la coïncidence assez ordinaire de la scoliose et de symptômes d'hyperthyroïdie.

Nous avons publié en 1907, l'observation d'une famille chez laquelle une femme de 27 ans et ses deux filles, de 7 et 4 ans, atteintes de goître exophtalmique, présentaient toutes les trois des déviations semblables de la colonne vertébrale.

Depuis nous avons pu relever d'autres exemples de scoliotiques présentant un hyperfonctionnement de la glande thyroïde en voici quelques-uns très résumés.

I. Mlle R. de C. à 13 ans, présente une scoliose du 1^{er} degré Corps thyroïde volumineux. Les troubles thyroïdiens se manifestent par crises. La croissance n'est pas retardée.

Un traitement général associé au traitement orthopédique atténué considérablement les symptômes observés, et à 18 ans la taille de cette jeune fille est irréprochable et les désordres thyroïdiens très atténués.

II. M. E. de B. à 12 ans, a une scoliose accentuée et présente en même temps une hypertrophie de son corps thyroïde avec les symptômes qui accompagnent ordinairement cet état. La croissance se fait régulièrement. A 20 ans (1914) ce jeune homme a 1 m. 72 de haut. La scoliose a disparu sous l'influence d'un traitement orthopédique ; et les troubles thyroïdiens ont cessé, avec une médication appropriée.

III. M. Louis C. 11 ans. Scoliose de 1 degré. Tous les symptômes de la maladie de Basedow. A 14 ans la déviation rachidienne a disparu, la taille est de 1 m. 60. Le corps thyroïde est encore gros mais les symptômes Basedoriens ont en partie disparu.

IV. Mlle H. L. 12 ans. Scoliose accentuée du 1^{er} degré. Troubles hyperthyroïdiens. A 15 ans, toutes ces manifestations sont atténuées sous la double influence des traitements orthopédiques et médicamenteux appropriés.

Nous arrêtons là ces observations que nous publierons en détails ultérieurement. Elles sont suffisantes pour prouver qu'il n'est pas rare de rencontrer chez les scoliotiques des troubles plus ou moins accentués liés à l'hyperfonctionnement du corps thyroïde.

Il ne faut donc pas être exclusifs, comme paraissent l'avoir été MM. Gourdon et Dijonneau, et considérer que la scoliose n'est associée qu'aux seuls états hypothyroïdiens.

En réalité, il semble bien démontré que les troubles glandulaires de la thyroïde, causés soit par une sécrétion exagérée, soit au contraire par une insuffisance sécrétoire, peuvent se compliquer

(1) Louis Dubreuil-Chambardel. *Un cas de maladie de Basedow héréditaire accompagnée de scoliose héréditaire*. Publié dans la « Province médicale », 25 mai 1907.

d'un déséquilibre de la colonne vertébrale, le plus souvent de scoliose.

Le corps thyroïde a certainement une fonction très importante au moment de la puberté. C'est lui qui paraît avoir le rôle le plus marqué, parmi les glandes à sécrétion interne, sur le développement du squelette à cette période critique de la vie.

Tout désordre apporté dans le fonctionnement régulier de cet organe, soit par défaut, soit par excès, peut donc s'accompagner de troubles dans le développement du squelette et principalement dans le squelette rachidien. Mais il ne semble pas que l'hypothyroïdie puisse être seule incriminée; l'hyper-

thyroïdie étant très souvent en effet associée à la scoliose.

Dans tous les cas de scoliose des adolescents, il y a donc lieu d'examiner très attentivement le corps thyroïde et de rechercher si le fonctionnement de cet organe est normal.

Toutes les fois que des symptômes de dysthyroïdie seront observés, il faudra instituer un traitement médicamenteux approprié à l'état général.

Ce traitement thyroïdien sera un puissant auxiliaire au traitement orthopédique et aidera beaucoup à la réduction rapide des courbures vertébrales.

UROLOGIE PRATIQUE

Traitement de la Colique néphrétique par le Cathétérisme de l'uretère

Par le D^r GUICHEMERRE, de Tours.

Un des grands progrès de la médecine a consisté incontestablement dans l'invention et le perfectionnement de l'endoscopie. En portant la lumière dans le fond de l'œil, dans les bronches, dans l'œsophage, dans la vessie, elle a permis de voir, *in vivo*, des lésions qui n'apparaissent autrefois qu'à l'autopsie, et, pour certains organes, d'introduire, sous le contrôle de la vue, l'instrument opérateur à des profondeurs jusque là interdites. De toutes les branches de la médecine, l'urologie est assurément celle qui a le plus bénéficié de cette méthode. L'emploi du cystoscope a marqué, on peut dire, le commencement d'une ère nouvelle, féconde en déductions cliniques comme en résultats thérapeutiques. Nous allons étudier, dans cet article, les services qu'elle a rendus et qu'elle peut rendre dans le traitement d'une maladie fréquente : la colique néphrétique.

La colique néphrétique est l'accident révélateur par excellence de la lithiase rénale; « accident heureux d'ailleurs, puisqu'il provoque l'élimination d'un calcul qui, en grossissant, eût pu devenir l'occasion de complications plus sérieuses. » (LEGUEU).

Les symptômes de la colique néphrétique sont bien connus. Ils ont pour caractères, dans les cas habituels, d'être très douloureux et très rapides. La douleur commence en effet dès que le calcul s'engage dans l'uretère pour cesser brusquement lorsqu'il tombe dans la vessie. Si le calcul est petit, la traversée urétérale s'effectue en quelques heures; s'il est plus gros, sa migration est plus lente, s'opère par étapes successives avec rémission et recrudescence des phénomènes douloureux; il peut même s'arrêter définitivement dans sa descente et se fixer en un point de l'uretère.

Les phénomènes douloureux, caractéristiques de la colique néphrétique, qui constituent le *syndrome réno-urétéral*, ont été attribués longtemps à l'irritation douloureuse de la muqueuse urétérale par le calcul en migration. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien. Certains malades, lithiasiques invétérés, rendent successivement et fréquemment des calculs qui traversent toutes les voies urinaires sans provoquer de réactions douloureuses. Guyon les appelait des *pondeurs de calculs*.

Par contre, des poussières lithiasiques, dont on surprend à peine la trace dans les urines reposées, occasionnent des crises réno-urétérales violentes. C'est que, dans la colique néphrétique, la douleur est un phénomène réflexe; le calcul ne la détermine qu'indirectement. Heitz-Boyer en a décrit et expliqué le mécanisme dans son intéressante communication au Congrès d'urologie de 1911.

Le calcul, en pénétrant dans l'uretère, provoque un spasme douloureux et les parois du canal se referment sur le corps étranger. Au-dessus de lui le bassinot se distend et le rein entre en tension. L'urine, affluent derrière l'obstacle, augmente, à tout instant, l'hypertension rénale et la douleur d'abord lombaire, puis pelvienne, puis inguinale, dure jusqu'au moment où le calcul, entraîné par les contractions urétérales et poussé par l'urine, accumulée derrière lui, tombe dans le réservoir vésical.

La phase aiguë est désormais terminée; le calcul sera, à brève échéance expulsé par les voies naturelles et le malade jouira d'un repos relatif, quelquefois même complet, jusqu'à l'apparition d'une nouvelle crise.

A cette forme habituelle de la colique néphrétique, il suffit ordinairement d'opposer le traitement classique: injections de morphine, grands bains, lavements laudanisés, chloral et bromure à l'intérieur. Mais certains cas restent rebelles à ces médications et c'est alors qu'en endoscopie intervient pour nous apporter des armes nouvelles. Grâce à elle, nous pourrions pratiquer le cathétérisme urétéral, introduire une sonde jusqu'au calcul, le déplacer, préparer son expulsion en dilatant l'uretère, faire cesser la douleur en supprimant la rétention.

Quelles sont les indications de ce traitement spécial, qui n'est pas à proprement parler chirurgical et qu'on pourrait appeler le traitement urologique?

Il sera indiqué:

1° Lorsque la douleur atteindra une intensité exceptionnelle;

2° Lorsque la colique néphrétique revêtira une forme prolongée, récidivante;

3° Lorsqu'elle menacera de se compliquer d'infection.

Chacune de ces formes correspond à des lésions don

nous allons maintenant étudier la physiologie pathologique et le traitement.

1° FORMES D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE. — La douleur envisagée comme symptôme, n'est pas en général, un élément d'appréciation avec lequel on doit compter. Elle varie avec la sensibilité des malades bien plus qu'avec l'intensité des phénomènes morbides. Ici on remarquera cette particularité intéressante que le nervosisme des sujets constitue un facteur d'aggravation non-seulement des phénomènes douloureux, mais encore de la maladie elle-même. En effet, chez les névropathes, le spasme de l'uretère sera plus immédiat et d'emblée plus intense; par suite, la tension rénale sera plus considérable. On constatera alors « cet état atrocement douloureux, dit Dieulafoy, qui peut durer une journée, deux journées ou plus encore, sans interruption ou avec quelque rémission. »

Dans ces formes suraiguës, la morphine et les analgésiques habituels resteront sans effet. Après les avoir essayés vainement, il conviendra d'avoir recours au cathétérisme de l'uretère. Il n'y a pas d'inconvénient à le pratiquer sans anesthésie en pleine crise et les malades se soumettront d'ailleurs volontiers à un traitement dont ils espèrent, et avec raison, la cessation de leurs intolérables souffrances.

Les instruments devront être stérilisés avec soin car les lithiasiques sont particulièrement exposés à l'infection. La vessie étant lavée et remplie de 200 centimètres cubes d'eau stérilisée, on introduit le cystoscope muni de la sonde urétérale. Après avoir rencontré une série de petits obstacles, spasmes ou graviers, dont on finit généralement par triompher avec de la patience et de la douceur, on arrive au bassinnet. Aussitôt s'écoule, en jet continu, l'urine accumulée derrière l'obstacle, puis les éjaculations intermittentes normales apparaissent. Le malade se sent immédiatement soulagé. On laisse la sonde pendant quelques minutes puis, tout en la retirant, on injecte 3 ou 4 centimètres cubes d'huile goménolée à 1/10°, dont l'action analgésiante et lubrifiante, éteindra le spasme et favorisera la migration du calcul.

2° FORME RÉMITTENTE PROLONGÉE. — Cette forme, désespérante pour les malades, l'est aussi pour les médecins. Elle dure dix, quinze jours et davantage, avec des alternatives de rémissions et d'exacerbations aussi violentes qu'inattendues. Elle est due, le plus souvent, à un calcul assez gros, qui progresse avec peine dans l'uretère, s'arrête quelque temps pour repartir ensuite et, à chaque déplacement, réveille le spasme et la distension rénale.

Ces calculs n'arrivent pas toujours à la vessie, ils se fixent dans l'uretère, s'enchatonnent dans ses parois, et, par la répétition de crises douloureuses qu'ils ne manqueront pas de provoquer, nécessiteront plus tard une opération chirurgicale. C'est dans cette forme que le cathétérisme urétérale trouve sa principale indication. Il parvient souvent à éviter une intervention sanglante.

La technique est la même que dans le cas précédent mais la traversée de l'uretère offre à l'opérateur des sensations bien différentes. Deux éventualités peuvent se présenter : ou bien la sonde est arrêtée par le calcul, ou bien elle passe plus ou moins difficilement en communiquant à la main qui conduit la sonde une sensation de frottement rugueux.

Dans le premier cas, on peut si le calcul est haut situé, essayer de le refouler dans le bassinnet. Cette pratique a

donné d'excellents résultats à Albarran, Pasteau, Desnos. La douleur cesse immédiatement par suite de la disparition du spasme et de l'évacuation de l'urine en rétention. Mais quelques jours plus tard, elle peut se reproduire grâce à un nouvel engagement du calcul. Aussi, lorsque le calcul est refoulé, faut-il placer une sonde urétérale à demeure et la remplacer le lendemain par une sonde plus grosse de façon à dilater l'uretère. Au bout de 2 ou 3 jours, le calcul trouvant une voie plus large pour sa migration, chemine dans l'uretère sans provoquer la moindre douleur et tombe dans la vessie d'où il est expulsé à l'extérieur. Si la sonde à demeure n'amenait pas l'évacuation du calcul, il deviendrait nécessaire de recourir ultérieurement à la pyélotomie.

Dans le deuxième cas qui est le plus fréquent, la sonde passe, à frottement, à côté du calcul enclavé dans l'uretère, et monte ensuite sans arrêt jusqu'au bassinnet. — L'issue de l'urine en rétention fait aussitôt cesser la tension rénale et par suite la douleur. On laisse la sonde à demeure pendant 24 ou 48 heures et, en la retirant, on injecte 4 cent. cubes d'huile goménolée, suivant la pratique de Kolischer. Il est rare que le calcul ne soit pas expulsé aux premières mictions qui suivent l'enlèvement de la sonde. — Dalençon et Genouville ont obtenu plusieurs fois, dans des cas de ce genre, de remarquables succès.

3° COLIQUE NÉPHRÉTIQUE AVEC MENACE D'INFECTION. — Lorsqu'au cours d'une colique néphrétique, on verra apparaître de la fièvre, de la céphalée avec embarras gastrique, il faudra aussitôt penser à l'infection du résidu pyélique et agir en conséquence. Dans ce cas, c'est au cathétérisme de l'uretère avec lavage du bassinnet qu'il faudra avoir recours. Le cathétérisme évacuera le résidu dans lequel on trouvera, le plus souvent, des globules de pus et du coli-bacille. Le résidu évacué, on lavera le bassinnet avec du nitrate d'argent à 1/1000° et on terminera par l'instillation de 2 cent. cubes d'une solution concentrée de nitrate à 1/100°. L'opération devra être répétée tous les jours jusqu'à ce que la rétention ait disparu, que l'urine soit redevenue claire et ne contienne plus de micro-organismes. Si ce traitement est institué à temps, le résultat ne se fera pas attendre; au contraire, une expectation trop prolongée exposera le malade à la pyélo-néphrite.

On voit, d'après ce qui précède, les services que le praticien peut attendre de l'emploi judicieux du cathétérisme de l'uretère dans les coliques néphrétiques anormales. Cette méthode réalise et de la façon la plus parfaite, les trois indications essentielles du traitement de cette affection : calmer la douleur, éteindre le spasme, favoriser la migration du calcul. Elle calme la douleur en évacuant le résidu pyélique et en supprimant la distension rénale; elle éteint le spasme en déplaçant le calcul et en rétablissant le calibre et la perméabilité de l'uretère; elle favorise la migration en dilatant le conduit urétéral et en permettant de le lubrifier; enfin elle met à l'abri des accidents infectieux en offrant la possibilité, qu'on eût autrefois jugée invraisemblable, de porter directement et sans effraction, des antiseptiques à l'intérieur du plus profond des viscères.

On peut présager avec certitude que cette méthode qui vient à peine de naître, obtiendra dans l'avenir, avec la faveur des praticiens, la consécration de l'expérience.

SECRET PROFESSIONNEL ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Par le Dr MARNAY, de Loches.

On lit dans l'excellent Agenda du Concours Médical ces lignes qui ont failli récemment être vécues au Tribunal de Loches, vous verrez tout à l'heure comment :

« La nécessité des certificats pour les accidents du travail ne délie pas le médecin du secret professionnel. Mais comme dans toutes autres circonstances, cette obligation s'applique exclusivement aux faits « secrets de leur nature. » (Voir consultation de M^e Gatineau V. M. P. 30.)

« La loi accident n'a apporté aucune restriction au secret professionnel.

« Les certificats sont la propriété exclusive des blessés » dit le juge de paix de Montaigut, et le 9 août 1910, il condamne à des dommages-intérêts, un médecin qui avait directement envoyé un certificat au patron. C'est au blessé seulement que ces certificats ou leur copie doivent être remis par le médecin traitant, et cela malgré les prétentions et les instructions contraires illégalement données par les Compagnies aux médecins. Seuls, les blessés peuvent remettre à leurs patrons ou aux Compagnies ces certificats ou leurs duplicatas s'ils le jugent à propos ; ils peuvent au contraire les remettre directement à la mairie pour faire eux-mêmes leur déclaration comme leur en donne le droit l'article 41 de la loi 1898.

« Les médecins qui envoient directement ces certificats, ou les duplicatas de ces certificats aux chefs d'entreprise ou aux assureurs, s'exposent à des poursuites pour violation du secret professionnel. [Condamnation : en 1907, 2 déc. Tribunal Civil de Saint-Etienne in Loire médicale 14 janvier 1908. — Justice de Paix : Moutaigut-en-Combrailles 9 août 1910, in : Concours Médical, 1910, P. 821].

« Aussitôt qu'un employé ou un ouvrier est blessé, le patron perd toute autorité sur cet homme qui cesse d'être un ouvrier ou un employé pour devenir une victime d'accident du travail. C'est un citoyen blessé, qui attaque au civil, un citoyen patron. Ils sont l'un et l'autre sur le pied de la plus « stricte égalité, patron ou assureur n'ont pas la moindre parcelle d'autorité sur le blessé. »

Or, récemment, dans notre région un confrère est appelé par un patron près d'un ouvrier blessé. Il constate dans un premier certificat un panaris de l'index gauche. Puis, dans un certificat final une ankylose de la 2^e phalange. A la demande de la Compagnie d'assurances il écrit à celle-ci une lettre expliquant que l'ouvrier blessé a formellement refusé l'incision précoce de son panaris. L'ouvrier

plaide contre son patron pour obtenir une rente basée sur son ankylose de l'index. Le patron (en fait la C^{ie}) refuse d'accorder cette rente, alléguant ce refus de soins de la victime. Et l'ouvrier fort des deux seuls certificats, qui ont délivrés par le médecin traitant répond : 1^o que la lettre du médecin ne doit pas être versée aux débats : 2^o que le médecin a commis, en l'écrivant au patron une violation du secret professionnel et requiert contre lui l'application de l'article 378 du Code Pénal.

M. le Procureur de la République a conclu dans le sens suivant : Le Secret professionnel a trait à tous les faits de quelque nature qu'ils soient qui ont pu être portés à la connaissance du médecin à l'occasion de l'exercice de sa profession. C'est une règle de droit strict que rien ne permet d'enfreindre. La loi de 1898 ne contient aucune indication permettant de délier en quoi que ce soit le médecin des règles imposées par le secret professionnel. L'article 11 de la loi 98 qui est certainement mal rédigé n'apporte aucune dérogation à cette règle. Donc sous l'empire de la loi 98 comme dans le droit commun, le médecin est tenu au secret professionnel le plus absolu. Mais il n'en est pas de même pour le médecin nommé pour faire une expertise. Il doit la vérité tout entière. Il en est de même, qu'il s'agisse d'une expertise judiciaire ou d'une expertise amiable. Dans ce dernier cas, nommé par les deux parties, il doit, en sa qualité de mandataire, compte à ses deux mandants de toute la mission dont il a été chargé et il doit dire à l'un, comme à l'autre la vérité, et la vérité tout entière. C'est le cas, en matière d'accident du travail du médecin demandé à la fois par le patron et par l'ouvrier ou accepté par ce dernier. *Tel est le cas de l'espèce actuelle.*

Et le Tribunal, sur l'incident, a rendu le jugement suivant : « Attendu que le certificat et la lettre du docteur X... dont le rejet du débat est demandé par L... ne peuvent être considérés que comme des compléments explicatifs des précédents certificats qu'il avait eu à délivrer comme médecin traitant de la part du patron, sur l'état de l'accidenté.

« Que leur étroite corrélation relative à la seule maladie dont les conséquences font l'objet du procès est exclusive de toute violation du secret professionnel..... »

— Confrères, méfiez-vous des certificats, et envieZ nos aînés qui n'en délivraient jamais !

RENÉ RAPIN

Conférence faite à l'Institut Tourangeau, en février 1914.

Par M. JÉRÔME LE GOFF.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Puisque le temps nous est mesuré et que soixante minutes sont vite écoulées, permettez-moi de ne point m'arrêter aux bagatelles de la porte, qui sont les hors-d'œuvre d'une Conférence, et d'attaquer tout de suite la pièce de résistance, afin d'en extraire la *substantifique mouelle*, comme aurait dit notre *Maistre François Rabelais*.

A quelques pas de la Basilique de Saint-Martin se trouve — comme vous le savez — une rue dite *Rue Rapin*. Ce nom propre, ainsi placé seul, ne signifie pas grand'chose, et sans doute qu'il ne vous rappelle rien. Quand les noms propres n'ont point par eux-mêmes une notoriété telle qu'ils suffisent seuls pour rappeler un personnage, un prénom est absolument nécessaire. Devant ce nom de *Rapin*, qu'on mette le prénom de *René*; et aussitôt l'obscurité tombe, le doute disparaît, nous savons de qui il est question, une figure se présente à notre pensée, et un homme est devant nous. Cet homme, c'est un Tourangeau; et c'est pour cette raison que je vais vous parler à présent de lui, puisqu'il est bien entendu que, dans nos Causeries de l'*Institut Tourangeau*, qui, toujours à son poste, est entré dans sa quatrième année d'existence, nous ne parlons que des personnes ou des choses de la Touraine. C'est la raison d'être de notre *Institut*: il ne porte envie à personne, il ne doit également porter ombrage à personne. Il se confine dans notre chère province de Touraine; il n'a pas besoin d'aller chercher ses sujets d'entretien ailleurs que dans ce beau pays que traverse la Loire majestueuse. Il y a eu en Touraine assez d'hommes et assez de femmes dignes d'attirer et de retenir notre attention, pour que nous ne soyons pas obligés d'aller emprunter aux autres provinces de la France, voire à l'étranger. C'est inutile d'aller jusqu'en Norvège chercher les Bjørnson et les Ibsen — auxquels nous ne comprenons rien ou, du moins, pas grand'chose —, quand nous avons nos compatriotes. Cessons donc, une bonne fois pour toutes, de nous montrer si amoureux des choses exotiques, pour être et pour rester des Français.

Ce fut un vrai Français que l'homme dont je vais rapidement vous retracer la vie et vous faire connaître les œuvres, sinon toutes, du moins quelques-unes, celles pour lesquelles son nom a dû de passer à la postérité.

René Rapin (1) naquit à Tours, le 24 avril de l'année 1620, d'après la date de son acte de baptême, en l'année 1621, au dire des dictionnaires d'Histoire. Nous ne discuterons pas ici ce point en litige. Nous n'en avons pas le temps, et nous acceptons la date donnée par l'acte de baptême auquel, en cette occurrence, on doit ajouter le plus foi, ce nous semble. Les faiseurs de dictionnaires, qui se copient tous les uns les autres, se trompent souvent d'une et

même de plusieurs années. *Errare humanum est...* Mais les personnes qui font un acte de baptême séance tenante ne peuvent se tromper au sujet du millésime d'une année et mettre, comme dans le cas qui nous occupe, 1620 au lieu de 1621. Disons, en outre, que ces actes de baptême étaient dressés par des prêtres, personnes sérieuses.

René Rapin fut le premier enfant issu du mariage du sieur René Rapin et de demoiselle Marie-Madeleine Bouault, fille de François Bouault, marchand bourgeois de la ville de Tours, et de Diane Viau. Cette union avait eu lieu le 19 juillet 1618 à la Paroisse Saint-Vincent. Cette église n'existe plus. Elle avait été fondée au VI^e siècle sous l'épiscopat d'Euphrône, 18^e évêque de Tours (556-573), puis reconstruite vers l'année 1363. On retrouve encore aujourd'hui quelques restes de cette très vieille église dans des maisons situées rue de la Scellerie, près de la rue des Cordeliers. Saint-Vincent avait été érigé en prieuré-cure vers le XII^e siècle. Les anciens titres de cette Paroisse se trouvent aux archives de Tours, Série G, n^o 1029-1030-1031.

Le père de notre René Rapin, de l'homme qui nous occupe et qui nous intéresse, exerçait dans la bonne ville de Tours la profession de *maistre apothicaire* — aujourd'hui, on dit *pharmacien* —, tout comme le père de Rabelais qui avait été *maistre apothicaire* à Chinon. Et, puisque nous parlons des apothicaires de ces temps-là, disons, en passant, à l'honneur de ces apothicaires, que c'étaient des hommes galants à l'égard des dames. En voici une preuve: en l'année 1554, parmi les présents qui furent offerts, lors de son passage à Tours, à Madame de Vendôme, on remarqua *pour la première fois douze boîtes de confitures sèches* de divers fruits, fournies par un des apothicaires de la ville. Les grandes dames de nos jours ne se contenteraient peut-être pas d'un cadeau, en somme, si modeste, ou, du moins, qui semblerait tel à l'époque où nous vivons. Autre temps, autres mœurs. Douze boîtes de confitures sèches, ah ! ce serait, avec nos mœurs actuelles, un présent bien sec !

Dans cette famille des Rapin de Tours, on était *maistre apothicaire* de père en fils, et dans l'ordre de primogéniture. Le grand-père paternel, qui se prénommaient également René, avait exercé cette profession utile à toute l'humanité souffrante, ainsi que le bisaïeul qui, lui, avait reçu le prénom de Victor, comme le prouve un acte de l'année 1591. Et, infailliblement, le René qui nous occupe, *René III*, — pourrions-nous dire — aurait suivi la même voie que celle qu'avaient prise et son père et son grand-père et son arrière-grand-père, si la Providence n'avait eu sur lui d'autres visées, s'il ne s'était point senti lui-même attiré par une vocation toute spéciale. Et cette vocation s'explique et se comprend: ces vieilles familles de la France d'autrefois, au XVI^e et au XVII^e siècles, étaient foncièrement honnêtes, honorables, laborieuses, et aussi attachées, pour le plus grand nombre, aux idées, aux traditions et aux croyances religieuses des ancêtres.

René Rapin fut — nous l'avons dit — l'aîné de ses frères et de ses sœurs. Voici, à titre de curiosité, quelques détails assez précis — et je remercie ici l'ami et le collègue auquel je les dois — sur les enfants de René II Rapin et de

(1) Un autre Rapin (*Nicolas*), né à Fontenay-le-Comte vers 1510, Avocat au Parlement de Paris et l'un des spirituels écrivains qui firent la *Satire Ménippée* (1593), mourut à Tours le 15 février 1608. Il n'a rien de commun avec notre René Rapin, si ce n'est le nom de famille.

Marie-Madeleine Bouault. La petite famille fut assez nombreuse. A cette époque où nous sommes de notre Histoire nationale, dans les vingt-cinq premières années du xvii^e siècle, il n'était pas encore question de la repopulation de la France pour la raison bien simple que la dépopulation n'existait point ni d'une manière ni d'une autre. En voici la preuve convaincante prise dans une seule famille tourangelles. Après le jeune René III qui vint au monde le 24 avril 1620 naquirent d'autres enfants : le 17 janvier 1622, un fils, Anthoine ; le 11 décembre de cette même année, une fille, Marie, du prénom de la mère ; le 17 décembre 1623 un troisième fils, Victor, portant le prénom du bisaïeul paternel, et qui, au lieu et place de son frère aîné, appelé à d'autres fonctions, comme on dirait de nos jours en style administratif, devint *maître apothicaire* et continua l'officine familiale ; puis, une deuxième fille, Catherine, qui se maria le 16 juillet 1634 ; et, pour finir, une troisième fille, Françoise, qui reçut le prénom féminin de celui du grand-père maternel, et qui épousa en 1663 Alexandre Féau, docteur en médecine. Total : six enfants, trois garçons, trois filles. Avec des familles fondées sur des bases aussi solides, la dépopulation n'était pas chose à craindre. Que n'en est-il de même de nos jours ? La statistique n'aurait pas à constater la diminution de la population de notre France.

Disons encore, au sujet de la naissance de René Rapin, qu'il fut baptisé dans l'Eglise Saint-Saturnin, dont le curé à cette époque-là se nommait Charles Doron : il fut curé de 1610 à 1625. Les registres de l'état civil de cette paroisse de Saint-Saturnin commencèrent à être tenus en l'année 1559. Au xii^e siècle, la Chapelle de Saint-Saturnin dépendait encore de l'Abbaye de Saint-Julien ; mais elle fut érigée en église paroissiale peu de temps après. Cette Eglise Saint-Saturnin — jadis une des plus riches paroisses de la ville de Tours — n'existe plus aujourd'hui. Elle se trouvait vers le milieu de la *rue du Commerce* actuelle, une des plus belles artères de notre ancienne cité —, et qui était alors le prolongement de la *Grande Rue*, maintenant *rue Colbert*. Elle était là où est présentement le n° 38 de la rue du Commerce, sur l'espace occupé de nos jours par l'établissement de MM. Fradin et Châtelain.

C'était la paroisse du beau monde, du monde *select* de l'époque où nous sommes, c'est-à-dire sous le règne de Louis XIII. Ce quartier de l'Eglise Saint-Saturnin était à ce moment-là le mieux habité de la ville : dans cette *rue du Commerce*, on voyait l'Hôtel-de-Ville ; et, à peu de distance de là, dans des rues adjacentes, le Palais de Justice et l'Hôtel de la Monnaie où l'on frappait des pièces de monnaie depuis l'année 1540, époque de la création des *lettres monétaires* — celle de Tours était la lettre E. Cet Hôtel des Monnaies fut supprimé en 1772.

Disons, pour en finir avec tous ces détails préliminaires, mais non inutiles, parce qu'ils font partie même de notre sujet, que la mère de René Rapin, Marie-Madeleine Bouault, survécut à son mari.

A l'âge de 18 ou de 19 ans, — selon que l'on adopte pour daté de sa naissance l'année 1620 ou l'année 1621 —, René Rapin entra en 1639 dans la *Compagnie de Jésus*, et il y commença, d'après les règles de l'ordre, les deux années de noviciat suivies de cinq années d'études, dont deux sont consacrées aux Lettres et trois aux Sciences. Les études que l'on faisait alors chez les Pères Jésuites pour entrer dans la Compagnie étaient très solides. René Rapin fut à même d'approfondir ainsi la langue et la littérature grecques, mais surtout — pour ce qui le concerne particulièrement — la langue et la littérature latines. Il apprit en toute perfection la langue de Cicéron et celle de Virgile.

L'initiation à la doctrine de Saint-Ignace de Loyola était longue et pénible : c'était une suite ininterrompue, pendant dix ou douze ans au moins, d'épreuves difficiles et d'études sérieuses. Personne, chez les Jésuites, n'est ordonné prêtre avant l'âge de trente-deux ou de trente-trois ans. La prière, les exercices religieux, et l'étude poursuivie sans relâche, voilà ce qui occupe exclusivement l'existence des futurs *coadjuteurs spirituels* et des futurs *profès*. Nous ne parlons pas ici de tous les vœux qu'au cours de ces dix ou douze années ils sont obligés de prononcer. Nous ne faisons pas non plus l'apologie de l'ordre des Jésuites. Nous ne voulons faire que de l'Histoire ; et quiconque s'occupe d'Histoire doit, avant tout et par dessus tout, être impartial : autrement, ce qu'il peut dire ou écrire, ce n'est point de l'Histoire.

Au Collège des Jésuites où René Rapin subit son noviciat et où il fit ensuite ses études, notre jeune Tourangeau ne fut pas, certainement, un *mollis Turo*. Ses supérieurs et ses maîtres ne le lui auraient point permis. D'ailleurs, malgré l'opinion portée par César sur les habitants de la Touraine, opinion aussi erronée qu'elle est défavorable, il n'y a point en Touraine que des *molles Turones* c'est-à-dire des Tourangeaux mous et sans énergie. Dans un récent article très intéressant, un de vos compatriotes contemporains, M. René Boylesve, a eu mille fois raison de protester contre une pareille assertion, vint-elle en ligne directe de Jules César lui-même, qui a conquis les Gaules, mais qui n'a jamais eu le droit de médire des Gaulois, lesquels, d'ailleurs, donnèrent, comme chacun sait, assez de fil à retordre au conquérant et à ses légions. Les 20.000 *Turones* qui accoururent pour porter l'aide de leurs armes au généralissime gaulois, au Vercingétorix qui contrebalança longtemps la fortune du général des envahisseurs, furent des soldats dont la bravoure ne peut être mise en doute. Et, comme conséquence, il serait à désirer qu'une bonne fois pour toutes, on cessât de répéter, de répétailler une chose aussi fausse, aussi absurde même. En 1870-1871, les *Turones* surent faire leur devoir aussi contre l'envahisseur d'outre-Rhin : le monument qui va être érigé sous peu, sur la place du Chardonnet, à la gloire des combattants du 88^e Mobiles morts sur les champs de bataille en cette *Année terrible*, ce monument, dis-je, attestera à l'avenir le courage et l'abnégation patriotique des enfants de la Touraine. Donc, que l'on ne nous ressasse plus le mot de César : il a toujours été faux.

Mais revenons à René Rapin.

Les années de son noviciat et celles de son instruction personnelle une fois terminées, il dut, conformément aux règles de la *Compagnie de Jésus*, professer durant plusieurs années de suite dans un collège des Jésuites. L'enseignement y est obligatoire. C'est une des diverses périodes du stage. René Rapin fut jugé par les *profès* capable et digne d'enseigner les belles-lettres, ou, pour parler comme on parlait au xvii^e siècle, les *humanités*, ce qui correspondait aux classes supérieures seconde et première, de nos lycées. Or, pour remplir ces fonctions de choix, il ne fallait pas être le premier venu.

Le Jésuite René Rapin n'était point le premier venu : il s'en faut ! Il mérite les quelques moments d'attention que vous voulez bien lui accorder aujourd'hui. Il fut un homme de valeur. Il dut en donner la preuve par son enseignement dont nous ne pouvons rien dire ; car les paroles des maîtres, les explications des professeurs dans leurs chaires s'envolent *Verba volant...* Mais, heureusement, pour que nous puissions parler de René Rapin en toute connaissance de cause, pour que nous soyons à même de dire de lui quelque chose de certain, quelque chose de

positif, d'indéniable, d'indiscutable, les écrits restent. *Sed scripta manent* . . Et nous les avons, les écrits du Père René Rapin. Ils sont intéressants. Je les ai parcourus, en lisant et en relisant particulièrement les endroits que je désirais retenir, suffisamment pour pouvoir vous parler un peu de votre compatriote d'il y a quelque trois siècles.

Les œuvres de René Rapin ne sont pas à la portée de tout le monde, pour la raison bien simple que, conformément à l'usage des Jésuites du XVII^e siècle, elles sont presque toutes écrites en latin. Il composa, entre autres choses, des poésies. Son titre, sinon à la gloire, du moins à la renommée, c'est d'avoir été en France un poète latin de la seconde moitié du *Grand Siècle*. Permettez-moi donc de vous présenter rapidement ce poète latin tourangeau et de vous dire quelques mots au sujet de sa Muse latine. Mais tranquillisez-vous : je ne vous citerai pas le texte latin des vers du poète. Je me suis donné le plaisir de les traduire « en bon et honneste langage françois moult plus approprié à vos oreilles et bien correspondant au sens », comme aurait pu dire Rabelais dans sa façon de parler si expressive.

Voici d'abord, réunies en un joli volume qui appartient à la Bibliothèque municipale de Tours, et qui ferait la joie et le bonheur des bibliophiles, voici les *Eglogues de René Rapin de la Société de Jésus, e Societate Jesu*, suivies d'une dissertation en prose — en latin, naturellement — sur la poésie pastorale. Ce recueil de poésies contient deux parties : la première se compose de huit divisions comprenant treize *Eglogues Sacrées*, toutes sur les principaux événements de l'existence terrestre de la Vierge Marie, depuis sa *Conception* jusqu'à son *Assomption*; la seconde partie renferme des *Eglogues diverses* au nombre de quatre. Ce sont des Odes pastorales à la manière de Virgile. Rapin lui-même appelle ses personnages des « bergers de Virgile », *pastores Virgiliani*, ce qui prouve son intention bien arrêtée d'imiter sur ce point l'inimitable poète de Rome. Nous ne dirons pas grand'chose de ces *Eglogues diverses* : le temps nous manque. Cependant — rapprochement assez curieux — de même que la Cinquième *Eglogue* de Virgile est intitulée *Daphnis*, de même la deuxième *Eglogue* de René Rapin a aussi pour titre *Daphnis*. Mais, dans l'une, il s'agit de deux bergers qui célèbrent et qui chantent l'apothéose de Daphnis, — on croit que Virgile voulut ici célébrer allégoriquement la mort de Jules César —, tandis que, dans l'autre, il est question d'un berger quelconque qui discute des choses de la religion catholique.

Cette première œuvre, les *Eglogues Sacrées*, commença la réputation littéraire de notre René Rapin. Cette publication lui fit donner par un homme de lettres de la première partie du XVII^e siècle, à présent fort oublié, par Pierre Costar, le joli surnom de *Théocrite Second*, mais avec quelque exagération peut-être. Ce fut un des derniers bons mots de ce Pierre Costar qui mourut en 1660; car ce fut en 1659 que les *Eglogues Sacrées* parurent à Paris, chez Sébastien Cramoisy. Imprimeur du Roi et de la Reine, rue Jacob, à l'Enseigne *Des Cigognes*.

René Rapin approchait alors de la quarantaine.

Ces *Eglogues* furent dédiées par notre poète latin « à l'Homme très illustre et très digne d'éloges, — nous traduisons ici la dédicace latine —, Guillaume de Lamignon, Premier Président du Parlement » en l'année 1658. Ce Guillaume de Lamignon était un ami des Lettres et des littérateurs : c'est lui qui décida Boileau à traiter le sujet du poème héroï-comique du *Lutrin*.

Voici, à titre de curiosité littéraire, le début de l'Épître Dédicatoire en prose : « Les bergers eux-mêmes, dit le poète, quelle que soit la simplicité de leurs mœurs, si vif que soit leur amour pour la campagne, n'ont pu éviter de

comparaître devant Votre Tribunal, ô Homme Très Illustre, malgré la petitesse de leur condition, malgré la grandeur de la Vôtre. Ils s'en approchent avec la confiance la plus complète, sachant bien que Vous avez rendu de signalés services à tous les bergers, du premier jusqu'au dernier; et cela, à partir du jour où les bergers accueillirent à la campagne, de la manière la plus affable et la plus affectueuse, la Justice que Vous aimez, et qui était exilée des villes, l'Univers étant déjà un lieu de corruption. Ce fut, en effet, parmi les bergers que la Justice, en quittant la Terre, porta ses derniers pas. »

Ces *Eglogues Sacrées* sont un mélange bizarre de paganisme et de christianisme. Il nous serait facile de fournir plusieurs preuves de ce que nous avançons là; mais, le temps nous presse. Nous sommes dans la nécessité d'abrégier ce que nous avons à dire au sujet de ces *Eglogues*, auxquelles nous ne rougissons pas de préférer celles de Virgile.

Il nous tarde d'arriver à présent au Poème qui passe pour être le chef-d'œuvre de notre Poète latin tourangeau, celui qui lui a permis de se survivre et d'avoir une rue (dans la ville de Tours) qui porte son nom. Ce Poème a pour titre : *Les Quatre Livres des Jardins*, ou, tout simplement : *Les Jardins*. Ce Poème des *Jardins*, suivi d'une dissertation sur la façon de cultiver les jardins, fut imprimé à Paris à l'Imprimerie Royale, et il parut en l'année 1665. Il est encore dédié à Guillaume de Lamignon. Cela prouve la très grande vénération que le Père Jésuite René Rapin avait pour ce magistrat si remarquable et si respectable à tous égards, et dont le nom est, encore aujourd'hui, une des gloires de la magistrature française, avec celui de Michel de L'Hospital et celui du Président à mortier Pierre Séguier.

Nous allons donc, si bon vous semble, nous promener et faire quelques tours dans les *Jardins* du R. P. René Rapin, de la Société de Jésus, ainsi qu'il se dénomme lui-même dans les titres de ses ouvrages. La promenade y sera agréable; du moins, je vais faire tout mon possible pour qu'elle le soit. Elle ne durera pas longtemps : notre désir est qu'elle soit instructive.

Ces *Jardins* sont divisés en quatre parties : dans la première, le poète a cultivé les fleurs; dans la deuxième, c'est la portion boisée, ce sont des bosquets; dans la troisième, on voit l'usage de l'eau sous toutes les formes, nappes d'eau, aqueducs, réservoirs, bassins, jets d'eau, cascades, etc.; la quatrième, c'est le verger, l'endroit planté d'arbres fruitiers de toute sorte, de toute espèce. Rapin a parlé dans ces *Quatre Livres des Jardins*, des choses, des productions et des beautés de la Nature; il en a parlé en poète, c'est certain; mais il ne l'a pas fait — est-il besoin de le dire? — avec la même exactitude technique, avec la même autorité, avec la même poésie que Virgile dans ses *Quatre Livres des Géorgiques*. Oh! certes, Rapin n'a jamais eu des visées aussi hautes : il ne voulut point rivaliser avec « le cygne de Mantoue ». Il n'avait de lui ni les ailes ni le chant. Plus modeste, il ne voulut pas être le prêtre de Cérès et de Bacchus; il se contenta d'être celui de Flore et de Pomone.

Le Poème des *Jardins* obtint, quand il parut en 1665, un très grand succès, suivi de quelques mésaventures pour notre poète. Quoique les contemporains de René Rapin se soient plu à rendre hommage à la douceur et à la politesse de ses mœurs, comme en sa qualité de jésuite, il attaqua avec la plus grande acreté les jansénistes, et comme aussi, d'autre part, il eut de très vifs démêlés avec le P. Maimbourg et le P. Vavasour au sujet de la fameuse querelle des Anciens et des Modernes; et qu'en outre il traita d'une

façon très dure deux autres poètes latins de son temps, Charles Duperrier, que Ménage appelait le *prince des Poètes lyriques*, et Jean de Santeuil, chanoine de Saint-Victor à Paris, dont les hymnes religieuses d'une latinité parfaite firent partie du bréviaire des prêtres jusqu'au moment où l'on retourna à la liturgie, vu toutes ces considérations, le bon Rapin avait pas mal d'ennemis. Et ceux-ci, naturellement, songèrent, les bonnes âmes !, à se venger. Les haines entre poètes sont terribles, dit-on.

Or, voici ce qu'ils imaginèrent. Etant donnée la supériorité incontestable des *Quatre Livres des Jardins* sur les *Eglogues Sacrées*, les ennemis de René Rapin accusèrent celui-ci de plagiat. Que dis-je, de plagiat !... Ils l'accusèrent de vol, oui, d'un vol littéraire. Ils prétendirent que Rapin avait dérobé, non seulement l'idée de son poème *Les Jardins*, mais le poème lui-même tout écrit et tout prêt... Et à qui l'aurait-il dérobé ? Ah ! je vous le donne en cent, en mille... Rapin l'aurait pris dans un manuscrit lombard que possédait un prince de Naples. Oh ! non, non, non. Ce manuscrit de Lombardie, ce prince de Naples, c'est un conte qui vient de trop loin, pour que l'on puisse, à mon très humble avis, y ajouter la moindre créance. C'est un récit qui ne tient pas debout.

O mémoire de René Rapin ! O chère ombre de notre poète latin Tourangeau, nous n'en croyons rien. Si : *Les Jardins* sont de toi, ô poète, tu y as fait l'éloge de la France. Jamais un prince de Naples, quel qu'il pût être, ne l'aurait fait. N'oublions pas aussi, qu'en 1665 Naples était sous la domination espagnole, et qu'il est tout à fait invraisemblable qu'à cette époque-là un Espagnol ait composé une œuvre quelconque à la louange de la France. Le souvenir de la bataille de Rocroy était encore trop récent.

C'est un Français, un Français seul, qui a écrit en vers latins l'éloge de la France, dont voici la traduction : « Quoique toute terre ne soit pas apte à produire toutes sortes de plantes, et que la Nature ait prescrit des lois à certaines contrées déterminées d'avance, et qu'elle observe ces lois, une fois qu'elles ont été prescrites par elle ; la France, malgré cela, n'est point soumise à ces lois : et, fertile par la fécondité remarquable de son sol, elle produit avec joie des fruits de toutes les espèces et ne se refuse à aucun genre de culture. Et, pourtant, la Bourgogne a principalement, sur une vaste étendue, des coteaux renommés par leurs nombreux vignobles ; la Normandie est fière de ses plaines couvertes de pommiers ; la Beauce produit beaucoup de blé ; le Périgord a beaucoup de productions minérales ; le Béarn est couvert de forêts, la Champagne abonde en raisins ; le Berry nourrit de nombreux troupeaux, et l'Auvergne un grand nombre de chevaux. Cependant, malgré tout, le sol de la France, en quelque lieu que ce soit, est excellent pour l'arboriculture et aussi pour l'agriculture, et en particulier cette région voisine du Berry, la Touraine, arrosée par des cours d'eau, dans laquelle le printemps est éternel, et où les prairies sont toujours belles à voir. Il en est de même pour les autres contrées, celle qu'arrose la Saône au cours lent, celle qu'arrose la Durance au cours très rapide, et celle de la vallée où coule la Garonne ; et vous aussi, ô très riches domaines de L'Île-de-France ! »

Tel est le début, à quelques vers près, du *Livre IV des Jardins*. En voici la fin, la péroraison, si je puis ainsi parler : « Un jour il adviendra peut-être, si le sol de la France peut acquérir de l'opulence, si l'abondance vient s'ajouter à notre fortune, un jour il adviendra que, grâce aux bienfaits d'une douce paix, la terre pourra être cultivée dans des conditions meilleures. Nous avons vu, dernièrement encore, la guerre cruelle sévir par tout l'univers,

nous avons vu l'Europe frémissante sous les coups de Mars, le dieu à l'aspect farouche ; nous avons vu les maladies, l'épouvantable famine, les fièvres malignes, les plaines remplies de sang à cause de nos guerres civiles ; oui, nous avons vu tous les dieux se détourner de nous. Qui pourrait, par la parole, montrer tous les crimes, la religion détruite, les lois violées et les peuples arrosés du sang de leurs rois ? Et de pareils malheurs nous attendraient encore, si, par un bienfait suprême, la volonté des dieux ne nous venait pas en aide, si le roi Louis, puissant par sa pensée et par ses armes, ne travaillait point désormais sans relâche à relever la situation abattue du royaume, lui qui, après avoir dompté les peuples des deux côtes de la mer (1), a ajouté ces peuples à son royaume (2). Et, à seule fin de restaurer de même les bonnes mœurs et de rendre désormais à la société bouleversée les arts et l'âge d'or, le Roi vous a confié, à vous, Lamoignon, toutes les rênes des Lois, et il vous a mis en son lieu et place au Parlement pour prendre la direction des Affaires. Puisque, sous la conduite du monarque, Astrée est de retour dans nos campagnes, il est permis de bien augurer dans vos mœurs ; et les brillants débuts de vos Lois montrent ce que nous pouvons en attendre. Désormais votre gloire qui fleurira la première, ce sera la culture de la terre ; vous apprendrez ces arts à de nouveaux laboureurs pour la culture des arbres ; et ces arts, alors, seront en grand honneur parmi les gens des campagnes de notre France. »

La traduction que je vous offre est tout à fait inférieure au texte même des vers du poète. Il en est toujours ainsi. Nous avons fait néanmoins notre possible pour ne pas trop trahir la pensée de notre poète latin Tourangeau, qui ne pouvait point finir mieux et d'une manière plus adroite son beau Poème des *Jardins* que par cette fine allusion aux grands faits des premières années du règne de Louis XIV. Ces vingt-six vers achèvent en quelque sorte magistralement l'Œuvre du Père René Rapin qui était un docte Jésuite, et aussi un homme habile. Il mourut en 1687, à l'âge de soixante-six ans, si l'on admet comme date de sa naissance l'année 1621.

Et, avant que ma causerie, déjà bien longue, prenne fin, permettez-moi d'exprimer ici franchement mon opinion sur le poète latin tourangeau dont je viens de vous parler. Le R. P. Jésuite René Rapin n'a point fait dans le monde autant de bruit que deux autres hommes qui naquirent, eux aussi, au cours de cette même année 1621, le poète Jean de La Fontaine, et surtout le Prince de Condé. Les destinées de ces trois hommes furent absolument différentes ; et, à côté des deux autres de ses contemporains, René Rapin reste bien dans l'ombre. Il mérite cependant qu'on l'en sorte, ne fût-ce que dans une circonstance comme celle-ci. L'homme, dont on a jugé à propos de donner le nom à une rue d'une ville comme la ville de Tours, n'est pas indigne que la postérité se soit souvenue de lui. Il est juste que sa mémoire soit conservée. Il serait même à désirer que la rue portât le nom de « Rue René-Rapin », afin qu'on ne le confondît pas avec Nicolas Rapin. Ce dernier n'a rien de commun avec le nôtre.

La ville de Bordeaux s'honore, aujourd'hui encore, d'avoir été le lieu de naissance du poète latin Ausone ; Marseille est fière d'avoir été la patrie de Pétrone ; Lyon,

(1) En 1665, Louis XIV envoya sa marine renaissante contre les Etats Barbaresques.

(2) Allusion de la Conquête du Roussillon en 1659, dont le Traité des Pyrénées assura la possession à la France.

d'avoir été celle de Sidoine Apollinaire ; la ville d'Agen l'est aussi d'avoir été la seconde patrie du poète latin Jules Scaliger, qui, venu de Padoue en Italie, se fixa à Agen, s'y maria en 1529, y passa le reste de ses jours, et y mourut en 1558. Un autre poète latin du XVII^e siècle, et qui eut aussi une certaine valeur, un autre Jésuite, Jean Commire, naquit en 1625 pas loin de Tours, à Amboise ; et le plus célèbre entre tous les poètes latins de ce siècle-là, Jean de Santeuil, était né à Paris en 1630. J'en oublie sans doute, et des meilleurs peut-être.

Eh bien ! Vous le voyez : à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, à Agen, à Amboise, à Paris même, notre belle ville de Tours n'a rien à envier au sujet des poètes qui cultivèrent et honorèrent la poésie latine dans notre France, puisque René Rapin fut un Tourangeau, et un Tourangeau épris d'une des plus jolies formes sous lesquelles se soit jamais manifestée la pensée humaine, la Muse latine.

Passer à la postérité avec le renom de poète latin, ce n'est point une chose déjà si banale.

JÉRÔME LE GOFF,
Professeur honoraire du Lycée
de Tours.

FOLK-LORE DE LA TOURAINE

NOUVELLE CONTRIBUTION

(Région de Loches)

Par Jacques ROUGÉ

TRADITIONS POPULAIRES

LES SAINTS POPULAIRES ET GUÉRISSEURS.

A Saint-Rémy (1), on conduit les petits enfants « pour qu'ils se lâchent » (2).

A Chemillé-sur-Indrois, on fait dire des évangiles à Saint Hugues qui guérit « le carreau des jeunes enfants » ainsi que la teigne de lait (3).

Saint Libace (4) à Sennevières (5) est invoqué contre le « mauvais esprit ».

Saint Richmir est prié spécialement sur les bords du Loir (6).

Saint Roch, « dans les églises est toujours accompagné de son chien qui a un choïne dans la goule », (7).

(1) Saint-Rémy, village de troglodytes (département de la Vienne), en face la Haye-Descartes, sur la rive gauche de la Creuse.

A Saint-Rémy, depuis 1907, le 7 septembre généralement, il y a un pèlerinage mi-poitevin, mi-tourangeau à Saint-Rémy et à « sa nouvelle grotte de Lourdes ».

(2) C'est à dire pour qu'ils fassent, d'eux-mêmes, quelques pas.

(3) Recueilli à Chemillé-sur-Indrois (commune du canton de Montrésor.)

(4) Saint Libace, c'est-à-dire, Saint Leubais ; ce saint, au VI^e siècle, succéda à Saint Ours de Cahors dans la direction du monastère de Sennevières.

(5) Sennevières, commune du canton de Loches.

(6) Saint Richmir, prêtre et saint tourangeau, fonda un monastère sur les bords du Loir. Il mourut le 13 février 715 *vide*. C. de Busserolle et Chalmel.

(7) La légende concernant Saint Roch nous apprend qu'il fut nourri miraculeusement par un chien. Ce chien venait apporter, chaque jour, un pain à Saint Roch. A consulter sur ce sujet : *La Légende dorée des Bêtes*, par Paul Franck page 191 à 203 ; chez Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris 1907.

LABORATOIRE E. MICHELON

Docteur en Pharmacie (1^{er} Prix de Thèse)

Pharmacien de l'Asile de Clocheville — Chimiste-expert des Tribunaux

20, Boulevard Heurteloup — TOURS — Téléph. 30.8

Analyses Médicales (Urines, Calculs, Fèces, Suc gastrique)

CYTO-DIAGNOSTICS — SÉRO-DIAGNOSTICS — WASSERMANN

Analyses Bactériologiques, etc.

STÉRILISATIONS — SÉRUMS — AMPOULES — PANSEMENTS

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes
les formes
de la
la Faiblesse
et de
l'Épuisement

Phosphate
vital
de Jacquemaire

Glycérophosphate
identique
à celui de
l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)

Au « Saint-de-Mairé » (Vienne), on fait dire un évangile contre « les maladies de la peau » (1).

Toute eau guérit le mal de Saint Martin (2).

Le mal de Saint Martin entre par la bouche ; il sort de même et quelquefois autrement.

« Il n'y a qu'à demi-mal au mal de Saint Martin.

Les femmes, parfois, y voient du bien. »

« Parler mal du mal de Saint Martin c'est l'avoir eu ou vouloir l'avoir ».

« En martinant (3) trop on gagne le mal à Saint Martin ».

ASTRONOMIE ET ASTROLOGIE POPULAIRES

Jadis « pour savoir l'heure, la nuit, on regardait la place de la Poussinière » (4).

La voie lactée, c'est le chemin de Saint-Jacques (5).

La lune. — On doit castrer les chevaux en lune ascendante (6).

Le Bolide du 7 janvier 1914 (7).

C'était une boule de feu suivie d'un chevron ; une grosse « affaire » qui pétait en marchant ; une boule au guiabe qui mettait le feu partout.

On a vu dans le ciel une boule bleue avec une queue rouge.

Ça faisait un bruit comme le canon aux pompiers.

On a entendu frapper aux portes, battre les volets. Une lueur est entrée dans des personnes.

C'était un signau (8) ou des morts qui revenaient.

C'est la guerre pour l'année prochaine.

C'est le bon Dieu qui fait dire qu'il va nous frapper.

C'est un tremblement de terre qu'il y a dans l'air.

C'était une boule grosse comme une tirouère (9) ; sa queue longue comme mon bras était garnie d'étoiles de toutes les couleurs (10).

LÉGENDES

La promenade du Saint de la Guerche.

Un dimanche, le Saint de la Guerche (4) allait de Barrou à la Guerche quand il rencontra une femme qui travaillait dans un champ. Le Saint portait sa tête dans ses mains.

La femme dit en le voyant : « C'est malheureux ! Un homme qui porte sa tête dans ceux mains ! »

Le Saint répondit : « C'est moins malheureux que de voir une femme travailler le dimanche.

(1) La Roche-Posay « source souveraine contre l'eczéma » n'est pas très éloignée de Mairé.

(2) Le mal de Saint Martin c'est l'ivresse due au vin.

(3) Martinant, voir martinier au vocabulaire usuel : (Parler tourangeau).

(4) La Poussinière c'est-à-dire la constellation dite La Pléiade.

(5) Dire recueilli à Ligueil en 1913.

(6) Dire recueilli à Ligueil en 1913.

(7) Le bolide du 7 janvier 1914 venait de l'est à l'ouest. Il passa à Ligueil à 8 h. 26 du soir ; la lueur à Ligueil précéda de 2 minutes « l'explosion ». Ce bolide, croit-on, tomba dans la mer près de Croix-de-Vie (Vendée) vers 9 heures du soir. Le paysan tourangeau dit qu'il est tombé « dans la mer comme on regarde la lune dans l'eau. On crut à Tours au passage du bolide que « la poudrière du Ripault (Monts, Indre-et-Loire) avait sauté. »

(8 et 2) Signau : Tirouère, (voir au vocabulaire usuel).

(9) Ces dires furent recueillis de la bouche populaire à Ligueil le 8 janvier 1914. Dans la région de Ligueil, on raconta même, quelques jours après le passage du bolide, que des habitants de villages (situés entre Loches et Manthelan) avaient tirés en l'air des coups de fusil quelques minutes après le bolide. Ces campagnards croyaient qu'un ou des aviateurs jetaient des bombes !

(10) Recueilli à Ligueil en septembre 1913 de la bouche de M. D. qui avait habité Barrou.

Les Reliques de Saint-Vincent.

A Orbigny (1) jadis, un voleur s'empara, dans l'église, des reliques de Saint Vincent, patron des « Bons Vigneurs ». Le voleur eut un songe dans lequel il voyait Saint Vincent l'engageant à reporter les reliques au sanctuaire qui les possédait. Et pendant que le voleur rapportait, cachées sous ses habits, les reliques de Saint Vincent, ces reliques guérissaient tous ceux qui approchaient le voleur (2).

La Statue de Sainte-Néomée.

Sainte Néomée avait une statue à la Tourette (3) près de Barrou (4). Cette statue fut volée par « les gens de Lésigny (5). » Mais elle revint plusieurs fois à la Tourette où les habitants de Lésigny venaient la reprendre.

Lorsqu'en procession, Sainte Néomée passait devant la Tourette elle regardait La Tourette et « la statue se mettait à pleurer » (6).

Le Bon Saint.

Depuis longtemps, on venait gratter les joues d'un saint en pierre dans l'église de Ch. La poudre provenant de ce grattage était précieuse pour guérir le « carreau » et la teigne de lait. Or, le Saint de Ch, perdit sa bonne mine, « à la fin des fins ». Ses joues disparaissaient. Il devenait « quasiment pointu ».

Le vieux curé de Ch, résolut de ne plus exposer son « bon Saint » à la vénération traditionnelle de ses paroissiens et de ceux ou de celles qui venaient y faire des voyages et des « prélèvements sous forme de grattages ».

Le vieux curé fit donc enterrer « le bon Saint ». Or, le curé tomba immédiatement malade. « C'était la vengeance du Saint » dit la chronique locale. Une partie de la population demanda « le rétablissement du bon Saint dans l'église ». Et, ajoute le dire, « depuis ce temps, le curé a retrouvé la santé ».

Un miracle de « Saint Martin ».

A Nouans, (7) Saint Martin, « dans une promenade qu'il fit », ressuscita un enfant qui était tombé d'un arbre (8).

Le Pont Billard.

Sous la Billardière (9) et devant le Vigneau (10) il y a le Pont Billard. C'est la Sainte Vierge qui fit le pont Billard sous la Billardière. Jadis, elle se promenait le long du Quincampoix (11) « en filant sa quenouillette ». Elle descendit entre les grosses pierres « qui sont devers l'eau » et pour passer le Quincampoix en se servant de sa quenouille, elle mit une pierre entre les deux rives, ce qui fit, depuis, le Pont Billard.

(1) Orbigny, com. du canton de Montrésor.

(2) Recueilli à Orbigny en 1913.

(3) La Tourette ancien fief appartenant au de Menou.

(4) Barrou, commune du canton du Grand-Pressigny.

(5) Lésigny commune du département de la Vienne, située presque en face Barrou sur la rive gauche de la Creuse.

(6) La Tourette est placée au bord de la Creuse. De la Tourette, on peut parfaitement voir la rive gauche de la Creuse (c'est-à-dire le Poitou).

(7) Nouans, commune canton de Montrésor.

(8) Recueilli à Montrésor en 1913.

(9) Billardière ou Billarderie, hameau, commune de Manthelan.

(10) Vigneau (ancien fief dépendant de la terre de Fontenay), commune de Manthelan. On découvrit près du Vigneau en 1898, dans une carrière de pierres un abri sous roche contenant des os et des silex.

(11) Quincampoix, ruisseau, affluent de l'Echandon.

LES ALIMENTS

« Il faut se défier du Cocorre, petit œuf qui contient un serpent » (6).

LES ARBRES

Au Poirette (1) « il y avait, dans les temps, un âbre si haut, un grou t'humia d'ïou qu'on voyaitte, quand qu'on y montaitte, en temps clarre la pangode (2) d'tout raz Am-bouèze » (3).

Jadis, il y avait le « Chêne du Guette (4) » d'où l'on voyait tout le « pays de Ligneil ». « L'ormeau de la Croix Lambert (5) » pouvait être vu à deux lieues de distance dans la direction de l'ouest.

A la Sainte-Catherine (7)
Tout bois prend racine.

CAVES ET SOUTERRAINS

Il y a un souterrain à la Rochette (ferme et lieu dit commune de Reignac). Ce souterrain conduit au château d'Azay-sur-Indre.

La Cave Salmon (située entre Esyres et Cormery passe sous le *Chêne Pendu* (8) et rejoint Saint-Jean-du-Grais (9) et va vers Vêretz (10) !

A Marmoutier, (11) à la suite des *grottes* « au bout de la propriété, il y a un souterrain qui passe sous la Loire (12).

TRÉSORS CACHÉS

A Tressort (13) il y a « *Le Grand Trésor* ». « Au fond d'un souterrain se trouvent cachés cinq canards en or. Ces cinq

(1) L'éminent et regretté professeur A.-F. Le Double, membre de l'Académie de Médecine, dans son remarquable « *Rabelais Anatomiste et Physiologiste* (Ernest Leroux, éditeur ; Paris 1899), à propos de l'appareil digestif et de l'énumération des Reptiles par Eusthenes nous donne aux mots Basilic (page 127) et Coquatrix (page 129) des renseignements précieux sur « le cocorre. »

a) « Regulus, Basileus, écrit M. A. F. Le Double (page 127 ; note 7, en renvoi) le roi des serpents ; du grec basilens. Ce reptile était appelé le roi des serpents parce que son venin passait pour le plus terrible de tous. Il était dénommé aussi *cocatrix* parce qu'il était censé sortir de l'œuf d'un coq couvé par un serpent ou un crapaud. Son regard seul faisait mourir. Les pierres se brisaient, les plantes s'enflammaient à son contact, etc. Il est difficile de savoir au juste à quel ophidien l'antiquité a attribué de si néfastes qualités ; toutefois, quelques particularités signalées par Pline, notamment que cet animal a reléve ordinairement la moitié antérieure de son corps » donnent à croire que c'est au *Naja*.

b) « Au mot Coquatrix, M. A.-F. Le Double, donne page 129 ; 9^e note en renvoi, l'explication scientifique suivante : Coquatrix : « Serpent fabuleux né d'un coq : on croit encore dans certaines régions de la Touraine, du Berry et du Poitou, que les poules dont l'ovaire est épuisé et qui viennent à chanter comme un coq, à chanter le jau, on dit aussi à Ligneil chanter *Jaudais* (J. R.) (le mot jau en patois poitevin est synonyme de coq), pondent en dernier lieu un tout petit œuf duquel sort, si on le met couvrir, un lézard couvert d'yeux dont le regard fait mourir. C'est là, évidemment, une réminiscence de la légende du mode de naissance du basilic. Cette légende repose sur deux faits : 1^o la présence assez fréquente d'œufs véritables de couleuvres dans les poulaillers et leur ressemblance avec les œufs avortés de poule ; 2^o la forme grossière d'un petit serpent que présente le ligament dû à l'union des chalazas ou membranes qui maintiennent le jaune suspendu dans les œufs de poule sans germe. Ajoutons qu'il arrive que, parfois aussi, les vieux coqs ont le gloussement de la poule et rendent des amas mous, comme membraneux, formés de glaire coagulée et ayant l'apparence d'œufs ; d'où l'on a conclu, en voyant sortir des petits d'un fumier où une couleuvre avait pondu, que les coqs hardés produisent des œufs qu'ils ne couvent pas et d'où naissent des reptiles. »

(2) Poirette, village commune de Ligneil.

(3) La pagode de Chanteloup, construite en 1775 dans « le domaine et château » de Chanteloup (commune de Saint-Denis-Hors — près Amboise —) par le duc de Choiseul exilé dans cette terre.

(4) Dire recueilli à Ligneil, le 19 mai 1913.

(5) Le « Chêne du Guet » commune de Mouzay canton de Ligneil.

(6) L'ormeau de la Croix Lambert existait jusqu'en 1903 sur la commune de Vou, entre la Roche de Genes et le Prieuré de Vou.

(7) Sainte-Catherine, 25 novembre.

(8) Le Chêne-Pendu commune de Chambray (Indre et Loire).

(9) Saint-Jean-du-Grais, ancien prieuré Saint-Jean-Baptiste « de Greez » fondé par Foulques Nerra en 1017, commune d'Azay-sur-Cher.

(10) Document oraux dus à M. le capitaine Gaurichon.

(11) Ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (commune de Sainte-Radegonde, près Tours), fondée vers 372 par Saint-Martin « de Tours ».

(12) Dire recueilli à Marmoutier en 1913. L'origine de ce dire est très ancienne.

(13) Tressort, commune de Dolus.

canards en or sont au fond d'une fontaine située au bout du souterrain (4).

LES OBJETS USUELS OU TRADITIONNELS

Pour les fauchaisons, moissons ou « batteries », on « met son vin » dans une « gourde à pépin (2) ».

Bouquet traditionnel (3). Le *Bouquet des champs*. Dans la région de Ligneil, aux saints locaux et aux « personnes qui le méritaient », on offrait, *jadis*, un bouquet *fait avec de la moelle de jonc*.

En offrant ce bouquet, on chantait :

« C'est un bouquet des champs
Qui fleurit tous les ans,
Vermeil comme une rose,
Je vous prie, selon votre pouvoir,
De le recevoir. »

LES DOMESTIQUES

Le temps d'une louée pour une jeune fille, en vue seulement des travaux agricoles, se nomme : « Le Temps de la Demoiselle (4) ».

LES CHEMINS

Entre Ligneil et la Chapelle-Blanche, il y a le « chemin de Louis XI ».

Entre Manthelan et la Chapelle-Blanche, on « retrouve le chemin de Charles VII (5) ».

PERSONNAGES HISTORIQUES

A Courtineau (6), Jeanne d'Arc se réfugia, pendant un orage, dans une grotte de la « Vallée de Courtineau » (7).

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

« A Bridoré (7), quand un campagnard est décédé, ses amis plantent, de distance en distance, sur le bord du chemin que doit suivre le convoi, de petites croix de bois de 20 centimètres à 30 centimètres de hauteur, faites le plus simplement possible ; généralement ce sont deux lattes croisées (8).

Sur la commune de Beaumont-Village (9) (et en voisinant le Berry), à chaque fois « que l'on passe un mort devant une croix de chemins ou de carrefours, on doit déposer une petite croix au pied de la grande croix ».

« Si le cercueil est en bois blanc, la croix sera en bois blanc, si le cercueil est en chêne, la croix offerte sera en chêne ».

(1) Documents oraux recueillis à Dolus en septembre 1913.

(2) Gourge séchée mais imparfaitement vidée, parfois.

(3) Ce bouquet a un peu la forme d'un thyrses antique. C'est une petite bague autour de laquelle on a lié en spirales de la moelle de jonc. Le bas du bâton est enveloppé d'une petite gaine en étoffe. Il a une sorte de garde en mousse. Les spirales sont agrémentées de petits rubans de couleurs différentes qui partant du sommet du thyrses tombent plus bas que les spirales. Mademoiselle Euphrasie Coursault (de Ligneil) âgée de 88 ans ; prix Monthyon (1869), sait encore très bien confectionner le bouquet des champs avec la moelle de juncs. Elle chante sur un air très lent la « ritournelle » : « C'est un bouquet des champs ».

(4) Dire recueilli à Ligneil en 1913.

(5) Dire recueilli à Ligneil en 1913.

(6) et 4) Courtineau, site, lieu dit et hameau dans la vallée de la Mansse de Souvre (commune de Saint-Epain, canton de Sainte-Maure de Touraine).

(7) Le Bridoré (ou le Breuil Doré), commune du canton de Loches.

(8) Documents oraux dus à M. Girard (de Lésigny) qui fut, il y a quelques années, instituteur à Bridoré.

(9) Beaumont-Village, commune du canton de Montrésor.

Ce vieux « culte » est très pratiqué dans tout le Berry et au voisinage de cette province (1). La croix des Barillets (2) est « jonchée de ces petites croix (3) ».

Il y a des *pierres d'attente pour reposer les morts* « avant d'entrer le cercueil à l'église » dans presque tous les villages du canton de Ligueil (4).

LES FÊTES

La Saint-Jean.

A Barrou (5), dans le feu de Saint-Jean, on jetait, jadis, des pierres pour que Saint-Jean s'y repose. Les enfants, alors, faisaient dans la « jouannée » griller des fleurs et des cerises, puis ils dansaient autour du feu.

La Toussaint.

Il ne faut pas faire la lessive durant la semaine de la Toussaint (6) ; (sous peine de mort dans l'année).

LES HEURES

Cadran solaire campagnard.

Autrefois, les travailleurs champêtres mettaient « une paille piquée debout dans la terre. Ils la fendaient au sommet et y plaçaient une paille transversale, ce qui, sur le sol, formait un cadran solaire (7) ».

(1) Il serait intéressant de savoir si cette coutume est un culte pré-chrétien ou simplement chrétien et si ce sont des *croix* ou des *charlots* que déposent les traditionalistes berrichons ou tourangeaux ?

(2) Croix des Barillets (commune de Beaumont-Village).

(3) Documents oraux, recueillis à Beaumont-Village en septembre 1913.

(4) La *Pierre d'attente des morts* est une coutume motivée par l'éloignement fréquent du domicile mortuaire à l'église villageoise. Dans le *pays Lochois*, les fermes sont isolées et, dans les villages, il y a, généralement, un nombre plutôt restreint d'habitations si on compare cet ensemble avec le nombre total des *feux*. Les porteurs placent donc les morts sur les pierres d'attente, *pour se reposer*. Les pierres d'attente sont situées, soit quelquefois, à un endroit où le clergé catholique vient chercher traditionnellement les morts — à la croix d'un chemin suivi jadis pour les Rogations, au pied d'une croix ; à la croisée de chemins soit, le plus souvent, *auprès de l'église du village*. On pourrait peut-être, chercher le *symbolisme* de cette pierre dans le fait même d'attendre l'entrée à l'église, *symbole de l'âme qui attend l'entrée au Paradis*. Cette coutume de la *Pierre d'attente* se rencontre dans *presque toutes* les communes de l'arrondissement de Loches et particulièrement dans le canton de Ligueil. A Bournan, la *Pierre d'attente* est le « couvercle » d'un sarcophage du XII^e siècle ; au Grand-Pressigny la *Pierre* est faite d'une *ancienne table d'autel*.

(5) Barrou, commune du Grand-Pressigny.

(6) Dire recueilli à Ligueil en 1913.

(7) Dire recueilli à Ligueil en 1913.

ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES

A Ligueil, il existe *suivant la chronique populaire*, « L'association du Cordon de Saint Joseph pour garder la chasteté ».

LES ANCIENS SEIGNEURS

Le bon roi d'Yvetot est tourangeau (1).

Un de Boistenant (2), seigneur de Vou, battait ses « faucheux à la métive et aux fenaisons quand ils n'allaient pas assez vite en besogne ». Le seigneur de Boistenant fut tué un jour de « Pâques pendant les vèpres par un branconnie demeurant aux Pinsonnières (3). »

De Boistenant étant à cheval, tomba de sa monture. Le « branconnier » « remonta le seigneur en selle et le cheval ramena son maître au château du Verger de Vou ». Le « branconnier » a raconté l'affaire à son dargnié confesse, avant d'mourir (4).

VIEUX REMÈDES; VIEILLES « RECETTES »

Pour une piqûre de guêpe ou de frêlon, prenez *immédiatement* la première herbe fraîche qui se trouve sous votre main et frottez l'endroit piqué.

Les feuilles de scorsonère « sont très bonnes contre les piqûres (5) ».

Pour enlever le *goût du fût* au vin, faites *pétrir un petit pain d'un sou*, assez long et assez mince pour qu'il passe dans la bonde. Mettez ce pain dans un linge et faites-le tremper dans le vin. L'extrémité du linge est clouée sur le tonneau ; de cette façon, le pain en se décomposant ne tombera pas dans le vin (6).

LA FLORE

Entre les deux « Bonnes Dames » d'Août et de Septembre, on doit récolter les oignons.

Près du château de Rochecotte (7), une épine noire fleurit en Décembre et en Janvier ».

(1) Allusion à la naissance, au château de Cingé, (Bossay, canton de Preuilly), de Claude Bonaventure de Crevant né à Cingé en 1629 et qui serait devenu *Roi d'Yvetot* en se mariant à l'héritière de ce royaume, Marie d'Appellevoisin.

(2) De Boistenant, seigneur du Verger de Vou (Indre-et-Loire).

(3) Les Pinsonnières (ferme ayant appartenu au chapitre de Loches), commune de Vou.

(4) Dires recueillis à Vou en 1913.

(5) et 6) Dires recueillis à Ligueil en 1913.

(7) Rochecotte, château, commune de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).

= SIROP BRAHMA =

SOUVERAIN CONTRE LA TOUX

Menthol - Héroïne - Thiocol - Grindelia - Aconit

Arrête la plus souvent la toux dans les 24 heures

LE MEILLEUR PRODUIT POUR SE DÉFENDRE CONTRE :

Laryngites, Bronchites, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Asthme, Coqueluche, Tuberculose

MODE D'EMPLOI. — Adultes : De 4 à 5 cuillerées à soupe par 24 heures, pur, dans de la tisane ou du lait ; Enfants au-dessus de 7 ans seulement : 3 à 4 cuillerées à café par 24 heures. — Il importe de laisser entre le moment où l'on prend le sirop et le repas, une heure de distance avant ou 2 heures après.

Prix du Flacon : 3 fr.

Préparateur : G. COULLOUX

Pharmacien de Première classe, ex-interne des Hôpitaux

SAINTE-MAURE-de-TOURAIN (Indre-et-Loire)

DÉPOT GÉNÉRAL : PIOT et LEMOINE, 117, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

ÉCHANTILLONS GRATUITS A MM. LES DOCTEURS. — DÉTAIL DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

LES FONTAINES ET LES EAUX

Etant un peu « chaudillon », à cause du vin pineau qu'il avait bu, Gargantua s'arrêta pour « changer son poison d'eau » entre Ligueil et Eves-le-Moutier. « Il urina, sauf votre raspe, si abondamment que son « eau » fit les étangs de « L'Hôpital (1), des Babinières et de Gargeau ».

Dans la fontaine de Saint-Martin située au-dessus de la Billaudière (2) « il y a un bénitier ».

La fontaine de Saint-Révérend (3) où vont les fous » contient « Le chillou de Saint-Révérend sur lequel il faut boire pour se guérir » (4).

EGLISES, CHAPELLES, COUVENTS, MONASTÈRES ET PÈLERINAGES

A Bossée, (5) il y a un croissant de lune à la croix du clocher, à la place de coq.

Dans l'église de Ciran (6), Saint-Symphorien a les pieds coupés (7).

Au pèlerinage annuel à la chapelle N.-D.-du-Chêne (8) on fait faire *trois fois* le tour de la chapelle aux enfants qui marchent difficilement afin que ces enfants se « lâchent rapidement » (9).

A cette même chapelle, les femmes viennent aussi en pèlerinage « pour avoir des enfants. »

A Notre-Dame de Beau-Chêne, commune de St-Branchs, on conduit les enfants pour qu'ils aient une bonne santé.

Au Bridoré (10) les cloches sont dans un maronnier » (11).

A Boussay (12), il y a tous les ans « la fête de Notre-Dame-des-Champs. »

Le 20 août 1913, on rétablit, à Nouâtre (13), l'antique pèlerinage de Saint-Révérend. Suivant la tradition, « Saint-Révérend est invoqué (14) pour la folie et l'aliénation des sens » (15).

LES TOMBEAUX

Dans le caveau de l'église de Bridoré, sont enterrés les trois mousquetaires (16).

LES FÉES

Non loin de Vaujourns (17) ou « Vallées des Dames » ou « Val Joyeux », autour du menhir de Château-la-Vallière, les fées dansent chaque nuit.

(1) L'étang de l'Hôpital n'existe plus. Ce dire sur Gargantua fut recueilli à Ligueil en 1913.

(2) La Billaudière, commune de Manthelan.

(3) Fontaine située près de Nouâtre (Indre-et-Loire).

(4) Dires recueillis à Maillé (Indre-et-Loire) en 1913.

(5) Bossée, commune du canton de Ligueil.

(6) Ciran, commune du canton de Ligueil.

(7) Quand on « refit » le rétable de l'église de Ciran, la statue de Saint-Symphorien, patron de l'église fut trop haute pour être placée au-dessus de l'autel. Aussi, on lui « coupa les pieds. »

(8) Chapelle Notre-Dame-du-Chêne dans le bois de Beaumont, canton de Montrésor.

(9) Recueilli à Montrésor en septembre 1913.

(10) Bridoré, commune du canton de Loches.

(11) L'église étant privée d'un vrai clocher, les cloches sont placées dans une sorte de campanile devant un maronnier.

(12) Boussay, commune du canton de Preuilly.

(13) Nouâtre commune du canton de Sainte-Maure de Touraine.

(14) Recueil de Dom-Housseau, sur la Touraine.

(15) On peut retrouver, paraît-il, dans les murs de quelques habitations de Nouâtre, des pierres et des inscriptions provenant en partie, soit du monument élevé, par les d'Argenson sur la fontaine du saint (monument détruit en 1793), soit de l'église dédiée à Saint-Révérend et ayant précédé l'église paroissiale sous le vocable de Saint-Léger. Suivant la foi de X. Carré de Busserolle, dans son dict. d'Indre-et-Loire tome III page 395, on y lit ce curieux détail : « A. Salmon, pense que les anneaux de fer que l'on voit autour de la nef auraient servi à attacher les fous que l'on amenait dans le but d'obtenir leur guérison de Saint-Révérend. »

(16) Dans le caveau de l'église de Bridoré ne sont point enterrés les trois célèbres et populaires mousquetaires mais bien les seigneurs du lieu et notamment les de Boursault, marquis de Vantais.

(17) Vaujourns, commune de Château-la-Vallière. (Indre-et-Loire).

Après de la gare de Villeloin (1), se trouve un *tumulus* appelé « La Motte » ; on dit aux enfants : « N'allez pas jouer le soir sur La Motte, les fées vous emporteraient et l'on ne vous verrait plus (2) ».

CONTES DU TOUR DE FRANCE

L'œuf Gobé.

Deux gascons et un auvergnat « voyageaient sur le Tour de France ». Ils n'avaient qu'un œuf dur à manger. — « Celui qui parlera le mieux en latin mangera l'œuf, dit l'un d'eux ».

Le premier gascon dit : « Cassus ! » et il brisa l'œuf.

Le deuxième gascon ajouta : « Salus ! » et il mit du sel sur la « molette ».

L'auvergnat dit : « Gobus ! » et il avala l'œuf.

Le Bandeau. — Deux gascons et un auvergnat « voyageaient sur le Tour de France ». Ils arrivèrent dans une auberge, un soir. Affamés, ils se mirent à table et mangèrent à leur faim et burent à leur soif. Mais, pour payer, « bernique et berniquette ! », ils n'avaient pas un écu, pas même un liard.

Le premier gascon dit, doucement : « C'est moi quipaie, sacristi ! »

Le deuxième gascon ajouta, en élevant la voix : « C'est moi qui paiera, ventrebleu ! »

L'auvergnat ajouta, brusquement : « C'est moi qui parâ, fouchtra ! »

Et, ils firent mine de se battre. L'hôtelière demanda la cause de tant de tapage. « Arrangez-vous, mes bons Messieurs ! arrangez-vous ; chacun d'entre-vous peut payer son écot ! »

— Ouâ ! que dit l'auvergnat : « On va vous bander les yeux, Madame, et celui que vous toucherez, paiera ! »

Les compagnons sautèrent par la fenêtre et l'hôtelier rentrant en ouvrant sa porte fut pris par sa femme. — C'est celui-ci qui paiera ! » dit-elle.

— Je te crois, dit l'hôtelier. (3)

Le Réveille Matin.

Deux gascons et un auvergnat « voyageaient sur le Tour de France ». Ils étaient couchés à l'auberge tous les trois dans le même lit. L'auvergnat était placé entre les deux gascons.

L'un des gascons dit : « C'est le premier éveillé, demain matin, qui paiera ! »

Et le matin, « dès patron minette », le premier gascon, avec une grosse épingle, piqua la fesse droite de l'auvergnat ; le deuxième fit pareillement sur la fesse gauche.

L'auvergnat soufflait et suait mais « fermait l'œil et le bec. »

Enfin, il « s'assit tout à coup sur ses deux mains » et de ses deux mains devenues très grasses il caressa le nez du gascon de droite qui ouvrit l'œil et barbouilla la bouche du gascon de gauche qui éternua et voulut voir d'où lui venait l'odeur de rose... (4) »

PAYSANNERIES.

Le Corde à nouer.

Le sacristain de X... sait « nouer l'aiguillette ». Le fils Tuntel allant se marier à La Chouse, le sacristain qui con-

(1) Villeloin, commune du canton de Montrésor.

(2) Recueilli à Villeloin, le 4 septembre 1913.

(3) Ces deux contes ont été insérés dans la *Revue des Traditions populaires*, page 233 — mai 1913.

(4) Histoires racontées le 7 avril 1913 par Delouzellère de Bournan (Indre-et-Loire).

naissait intimement cette dernière lui dit : « Attention, je nouerai l'aiguillette à ton houe, la belle éfant ! »

En apprenant son triste sort, Tuntel fut tout tremblant.

La nuit de ses noces, il fut un « mari blanc » et trois nuits se passèrent ainsi.

Tuntel alla trouver le sacristain et le menaça tout simplement de lui casser la figure.

Le sacristain s'effraya ; il lui dit « bonnasement » : Va trouver M'sieu l'curé, c'est lui qui a le bout de la corde qui noue l'aiguillette. Va lui demander ; il te la donnera à toucher et tu guéiras, mon pauvre ami ».

Tuntel se rendit chez le curé. Bien poliment il lui dit :

— « Mòsieu l'curé j'vins cri la corde à nouer... »

— Laquelle ? dit le curé :

— La meune, Mòsieu.

— Ah mon ami, j'sais au regrois...

— J'vous dounnerai une poule, Mòsieu l'curé !

— J'sais au regrois.

— J'vous dounnerai un lapin...

— Mon pauvre ami, mais non.

— Mòsieu, mon cher Mòsieu, v'aurez toute...

— Allons, allons...

— V'aurez toute, mes chieuves...

— Voyons raisonnons...

— V'aurez même ma femme...

— Eh bain, mon char Tuntel, elle est perdue...

— Pas ma femme, toujou !

— Mais non...

— Bain quoué ?

— Eh bain quoué, elle est perdue la corde à nouer !

— Ah grand marcite !

— Ouai, meu, prend bé garde qu'on la ramasse (1).

Chez l'épicière.

La vieille épicière. — Koque tu vins cri, moune éfan ?

L'enfant. — Mame l'épicière !

La vieille. — Koque tu veux ?

L'enfant. — J'en vins cri poure deuss sous.

La vieille. — Et, de quoué don ? C'esti des menthes bianches et blues ?

L'enfant. — Oua, c'est deux sous si ou plait de crottes (2) de pressure pou ma grand mé qui fait des fermages d'chieuves.

Chez le pharmacien.

La mé Zidore. — M'sieu l'pharmacien....

Le pharmacien. — Comment ça va chez vous ?

La mé Zidore. — M'sieu l'pharmacien, bah-point mais j'voulions à savouërre.

Le pharmacien. — Vos varices vont mieux....

La mé Zidore. — Mes avarices, oh mon bon Moncieu ! C'est point que ça ! Créyez-vous ti point M'sieu l'pharmacien que ça m'feurait daubain d'essayer de la Jouissance de c't'Abbé ?

Le pharmacien. — Que voulez-vous dire ?

La mé Zidore. — J'sais pas son nom, mais jeu cré qu'il a nom point coume un aute, c'est un abbé qu'a un nom coume qui dirait un rate.

Le pharmacien. — Ah ! mais ce que vous voulez c'est de l'eau de Jouvence de l'abbé Soury !

La mé Zidore. — C'est ça, c'est bain ça et pi dans

l'paquette, j'volons aussite des ventouses clarifiées et un p'tite de pouesson de rivière conterre le gormitage de nos p'tits gas.

Le pharmacien. — Vous voulez parler de la potion de Rivière.

La mé Zidore. — Ouai M'sieu, c'est bain de c'teu portion là que j'voulions anhuit.

Le Déjeuner du père Gâgna.

(Le pé Gâgna de tout raz Bossée est venu à Tours pour se faire arracher une dent « qui groulaite point trope ». Il rencontre sa payse, la fille Birette, sur la rue Royale).

Gâgna. — Tain, là Birette au Guiàbe !

Birette. — C'est l'pé Gâgna.

Gâgna. — Bonjor vouézine.

Birette. — Bain l'bonjor, mète Gâgna c'ment que ça va, pas mal, mercite, cheu vous, aussite !

Gâgna. — Soumes à Tours.

Birette. — Et iou que vallé ?

Gâgna. — A là garre.

Birette. — Vavé don point faim ?

Gâgna. — Pu a'c't'heu.

Birette. — Vavé don mangé ?

Gâgna. — Un p'tite.

Birette. — Et de quoué ?

Gâgna. — D'pas grand chouse.

Birette. — Une noce de pain et iun grillon ?

Gâgna. — Point du toute.

Birette. — V'avé queute chouse dans l'bac, pé Gâgna ?

Gâgna. — J'mangé point ; j'rouille rain.

Birette. — Koque c'est don que v'avé ; vavé la goule en enfleume ?

Gâgna. — Ceu l'enflume de ma messeillère (1) que M'sieu l'cirugien dentisse m'a n'enlevé avecque un tire bouton d'farre d'acier et coume ceu fini par ceux ferments, j'vons ermangé.

Birette. — Et iou que vavez mangé ?

Gâgna. — Su un banc d'avant c'teu garre !

Birette. — Et qoque v'avé mangé ?

Gâgna. — Tain, pardi, suivant mes habitudes habituelles.

Birette. — Je leu counais point.

Gâgna. — Eh bain j'eu mangé.

Birette. — Une ômelette ?

Gâgna. — Ouai.

Birette. — Une ômelette aux œufs ?

Gâgna. — Ouai.

Birette. — Et pi ?

Gâgna. — Et pi deu z'œufs deures.

Birette. — Durs, durcis ?

Gâgna. — Bain sûr !

Birette. — Et qoque vavé bu ?

Gâgna. — Rain.

Birette. — Rain et pourquoué ?

Gâgna. — Parqué j'm'eu cite à avouërre souèfe pou d'main la noce à mon couzin armué d'garmain Baptise Pédoiziau...

Birette. — V'êtes censément coume un chamiau... c'esti biau, ça mète Gâgna.

Gâgna. — V'êtes si rondine. Màmzelle Birette que j'vò f'ront suer une pôlga piquée quanque j'aurons goulayé une pinte de vin vieu...

(1) Recueilli à Bournan en 1913.

(2) Dans les vieilles épiceries de la campagne lochoise on trouvait, il y a quelques années encore, de la pressure en crottes.

(1) Messeillère voir le *Parier Tourangeau* (1912).

GÉOLOGIE POPULAIRE

Les Dentalium « sont les cornes des lumas que mangeaient nos grands pères (1) ».

LES AMULETTES (2)

« Pour avoir un petit garçon, que la mère porte sur elle une petite chanplure (3) ».

« Pour avoir une fille, que la mère porte sur elle un puce-lage (4) ».

LES ENFANTS

La Naissance.

Dès que la sage-femme ou les commères présentes à l'accouchement ont pu se rendre compte du sexe du nouveau-né, l'une d'elles ne manque pas de dire : « C'est un gas, il a une belle boutique ! »

LES ANCIENNES FOIRES

La Celle-Guenand (5) a la foire aux moutons (7-8 septembre.)

A Biart (6), il y avait la foire aux chèvres (mois de novembre).

A Preuilley, il y a la foire aux prunes.

A Saint-Branches, on va à la foire champêtre de *La Collesse* (29 août.)

A Beaulieu, il y a la foire aux « meilles (7) ».

A Beaumont-Village (dans le bois de Beaumont), il y avait la foire aux melons (8).

BERDINERIE

Attention au Train.

(L'mète Noré ; l'fi Lupette ; La mêtresse Labiquioune, sortent de cheu Maitre Poussebotte, après avoir reçu leur dû dans n'une petite héritation).

M^e Poussebotte (en fermant sa porte). — Au revoir, mes amis !

Noré, Lupette, Labiquioune (en descendant quate à quate les marches du petit perron de l'étude). — Au zeu-revouërre, moncieu !

(1) Dire recueilli de la bouche de Antoine Beigneu, « falunier » à Pauvrelet (Paulmy) le 31 août 1913.

(2) Dire recueilli à Bournan en 1913.

(3) Voir au glossaire.

(4) Pucelage — coquille des faluns de Touraine ; *cypraea pontileviensis*.

(5) Celle-Guenand, commune du Grand-Pressigny.

(6) A la foire de Biart, devant la croix de ce nom, on vendait, jadis, les chèvres « en morceaux ».

Les chèvres étaient dépecées instantanément et chacun emportait son morceau. Biart est situé commune de Céré, canton de Bléré. Sur la commune de Céré se trouve le culmen du département d'Indre-et-Loire, au lieu dit *La Ronde*, (188 mètres d'altitude).

La foire aux chèvres se tient, maintenant, sans avoir son ancienne importance, tous les ans à Céré.

(7) Meilles c'est-à-dire nêles.

(8) Les melons de la foire de Beaumont étaient placés en grands tas et les paysans s'en revenaient de la foire avec un melon sous chaque bras.

Noré. — Et iou que j'allons ?

Lupette. — Bouërre.

Labiquioune. — Preunons l'train, j'bouérons, cheu nous, au douzi.

Lupette. — C'est bain vrai, nom de D'zi douzi, d'bon d'zi !

Noré. — Allons cri nos billèttes.

Labiquioune. — Tain, koque c'est queue ça, nom de d'là ?

Lupette. — C'est z'un eucritô (1).

Noré. — Et pi qui a « attention t'au train ass'ment d'su ! »

Lupette. — Et iou qui l'est l'train ?

Labiquioune. — J'voué rain.

Noré. — Ouai, meü c'ti pas t'écri ?

Lupette. — Bain sure.

Labiquioune. — J'voué du nouërre et pi du bianc ;

Lupette. — Et pourquoi qui n'ont mis du bianc ?

Noré. — C'est iune chtie coleurre !

Lupette. — Et pi, ceu désagréiable !

Labiquioune. — Ça pâlit bain vite c'teu pinturlure là.

Noré. — Ouai, et pi surtoute, ça fait peu iaux ch'vaux.

Lupette. — Ah, meü oui.

Labiquioune. — C'est bain d'mage.

Noré. — Tain, vlâ l'train qui buffe,

Lupette. — Qui s'essouffelle.

Labiquioune. — Tain, l'est z'en gârre.

Noré. — A goué, que ça seurre, c'teucritô ?

Lupette. — Ceu pou gâter les mondes.

Labiquioune. — Et mon Gnieu faut !...

Noré. — L'train qui branle et pi qui s'groûle !

Lupette. — Attention t'au train !

Noré. — Attention t'au train, et, là bas, et là bas, attendez-donc ?

Labiquioune. — A là la faut, mon Gnieu ! Eh bain j'sais point lire, moué, eh bain si je l'avions su, j'aurions bain fait attention au train.

Noré. — Nom de nom de potiau enneminé !

Lupette. — Si t'étais pas en boué d'abre d'égacia, nom de d'là, je te foutrais mon sabot au cu, aspèce de sale attention au train, va !

DICTONS, DIRES ET PROVERBES

Si le nez vous pique, vous mangerez une bonne soupe, le soir.

N'être pas à la fleur d'orange avec quelqu'un, c'est être en froid avec cette personne.

Vite à la noce
Vite en carosse.
Alleluia !
Tout le monde ira,

(1) A 50 mètres environ des passages à niveau, il y a sur la ligne du chemin de fer départemental des poteaux portant l'écriteau : « Attention au train ».

Véronidia

Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse

Buisson

20, Boul^d Montparnasse, PARIS

DOSES :

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

D'une personne qui s'engoue en mangeant, on dit que la parcelle de nourriture, cause du mal, s'est engagée « dans la rote (1) au pain bénit » (2).

Quand il pleut à la saint Médard (3)
Les échalottes sont en retard,
A la Saint Simon (4)
Les échalottes sont su l'perron.
Quand y tonne en Mars (5)
Serre les bussards (6).

Dicton thérapeutique. Les Convulsions.

Pour guérir un enfant atteint de « convulsions », il faut, par une personne qui ne connaît pas le petit malade faire mettre l'enfant la tête aux pieds c'est-à-dire lui mettre les pieds aux oreillers.

LES MÉGALITHES ET LA PRÉHISTOIRE POPULAIRE

Le Silex se nomme *la Pierre Infernale* parce qu'il fait du feu.

Le *polissoir fixe des Bordes* (7) se nomme « *La pierre Burette* » ou « *La pierre au Guiabe.* » « C'était n'une pierre où dans les temps, on rendait la Justice. » « Un soir, tous les devins de la Brenne s'y assemblèrent. Ils avaient, tous en main, un « scion » (8) de coudrier. Ils tapèrent, les uns après les autres, avec leurs gaules sur le polissoir. Un seul des devins, le plus malin d'entre eux, eut « la force d'enteurmer » la pierre (9). Et chaque coup qu'il donna fit une rainure.

Au menhir des Arabes (10) situé à « *La montée des Arabes* », les dires traditionnels du « pays de Sainte-Maure » rapportent que *Les Maures s'y arrêtèrent* (en 732). Ils n'allèrent pas plus loin que le *croissant de pierre* du menhir de Draché (11).

Les Danges de Sublaines (12) sont les « *Départures* » (13) de Gargantua.

Gargantua a laissé l'un de ses « patins » à la Grand'Marche (8) dans « un endrette qu'on ne peut pas labourer ».

ONOMATOPÉES TRADITIONNELLES

Dans la région de Montrésor, quand on voyait, jadis, pour la foire de Biart (14) partir « *biquons et biquettes* ». un enfant du pays disait aux chevrettes et aux chevreaux : « où vas-tu mon bibi ? » Et comme *biquons et biquettes* (15) répondaient dans leur langage de « capripède », un autre enfant criait en imitant « la plainte nasillardes des biquons » :

« Je m'en vais ais, ais, ais à Bi-ar, bi-ar, ar, ar, ar ! »

(A suivre).

(1) Rote — sentier; chemin qui tourne.

(2) Dire dû au docteur Marcel Roy (document recueilli à Vou, Indre-et-Loire.)

(3) Saint Médard en juin.

(4) Saint Simon en octobre.

(5) Recueilli à Sepmes (Indre-et-Loire). Suivant la tradition, Sepmes est la septième église (Septima) bâtie par Saini Martin en Touraine. Cependant Sepmes pourrait être à l'origine, l'agglomération située près de la septième borne miliaire d'une voie romaine.

(6) Bussard. Ce mot signifie toutes les futailles. Le Bussard était, autrefois, une mesure de capacité de 208 litres, environ.

(7) Commune du Grand-Pressigny.

(8) Scion — gaule.

(9) Dires traditionnels recueillis à la Caillardière; au-dessus des buttes du Rochereau; commune du Petit-Pressigny (Indre-et-Loire).

(10) Menhir des Arabes, Pierre Percée, commune de Draché, canton de Sainte-Maure de Touraine.

(11) Documents oraux recueillis à Sainte-Maure de Touraine, en 1913.

(12) Sublaines, commune du canton de Bléré (Indre-et-Loire).

(13) Départures — boue — adhérente aux chaussures et enlevée ensuite.

(14) La Grand'Marche, ferme, commune de Manthelan (Indre-et-Loire).

(15) Biart commune de Céré — lieu d'une ancienne grande foire aux chèvres.

(16) Biquons; chevreaux.

CROQUIS BEUCERONS

“ LES GÉMEAUX ”

Betterville en Beauce est un pays plus que rural, rustre, qui compte plus d'esprits forts que de forts esprits. Les indigènes y font pour la plupart « foin » du martyrologe quand il s'agit de prénommer leurs enfants et puisent dans l'histoire dont ils ne savent d'ailleurs le premier mot.

Certains d'entre eux parmi les mâles, répondent aux noms glorieux mais profanes de Marceau, Kléber, Hoche, etc., et lentement, placidement durant leur existence monotone, suivent leur charure sans se soucier de leurs héroïques patronymes.

Clovis Buteau l'un des esprits forts de la localité est pourvu lui aussi d'un prénom illustre qu'il estropie ingénument en signant : Clovisse. Ce nom de mollusque lui sied d'ailleurs à ravir !...

Il attend un héritier, et, pour sortir de la banalité ordinaire, il lui réserve secrètement le prénom de Vercingétorix.

« Vois-tu, dit-il à sa femme en se rengorgeant, y en a pas un dans l'pays capable de dégoter un noir pareil, c'est un peu long peut-être, mais ça sonne ben pas vrai ?... Pourvu qu'ça soye pas une fille ! »

Hélas ! les Buteau n'eurent pas de fille, mais deux garçons !

Clovis n'avait pas prévu le cas et, après s'être longuement gratté l'oreille il décréta :

« Et ben ! vlà qui m'est égal !... J'avais dit qu'Vercingétorix était trop long, je l'couperons en deusse parbleu !... y'aura Vercin et Gétorix ! »

Les deux jumeaux n'eurent pas les honneurs du baptême, le curé s'obstinant à ne voir dans Vercin et Gétorix que des saints en marge du calendrier. Clovis Buteau s'entêta de son côté, conservant les deux prénoms sans adjonction d'aucun autre, ce qui eût permis un accomodement avec le ciel.

Le curé dépité de voir deux païens parmi ses ouailles se vengea à sa manière. Par la bouche des vieilles bigotes de la paroisse, il insinua que le Bon Dieu avait puni Buteau de son orgueilleux entêtement en lui envoyant deux fils munis chacun seulement de la moitié d'un sexe !

MORALITÉ. — Les deux païens grandirent en marge de l'Eglise dans le plus morne des célibats.

LE MÉDECIN DE CAMBROUSSE.

Traitement des **AFFECTIONS CANCÉREUSES**

ÉLECTROSÉLÉNIUM

Sélénium colloïdal électrique rouge corail,
à grains extrêmement fins et uniformes,
en solution stérile, isotonique, stable et injectable.

PROPRIÉTÉS

L'ÉLECTROSÉLÉNIUM représente la forme pure du sélénium colloïdal. Il est complètement dépourvu de toxicité. À l'inverse des composés minéraux du sélénium. Injecté, il s'élimine en partie par les urines et se fixe en partie sur divers tissus, dont les *tissus néoplasiques*. L'injection est suivie en général d'une forte réaction leucocytaire, avec, chez les malades, fièvre et frisson, réaction qui peut être marquée.

APPLICATIONS THÉRAPEUTIQUES

L'ÉLECTROSÉLÉNIUM est employé dans le traitement des maladies cancéreuses, dans les cancers inopérables et, pour les cancers opérables, soit avant, soit après l'opération. On observe sous son influence : disparition des douleurs, relèvement du poids et de l'appétit ; amélioration de l'état général, réapparition du sommeil, régression des masses ganglionnaires, assèchement et cicatrisation des lésions. On peut associer l'Électrosélénium à la thérapeutique physique.

PHARMACOLOGIE — DOSES — MODE D'EMPLOI

L'ÉLECTROSÉLÉNIUM est présenté en ampoules de 5 cc. On injecte 5 cc. tous les jours ou tous les deux jours. On peut parfois doubler la dose en se basant sur la gravité des symptômes, l'urgence thérapeutique et la tolérance du malade. La voie intraveineuse doit être préférée à la voie intramusculaire ou à la voie sous-cutanée.

LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS.

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES
Et Pince-Nez

F. LEFÈVRE

OPTIQUE MÉDICALE

60, Rue Nationale. — TOURS

*Exécution rigoureuse des ordonnances
de Messieurs les Docteurs Oculistes*

KODAKS - PHOTO

Travaux photographiques

**ANÉMIE, CONVALESCENCE
NEURASTHÉNIE, DYSPEPSIE**

PHOSCAO

**LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS
LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS**

Le Phoscao est digéré par les estomacs les plus délicats
Une **BOITE DE PHOSCAO** est envoyée gratuitement à Messieurs les
Docteurs qui veulent bien en faire la demande à l'Administration du
PHOSCAO, 9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris.

Hémostyl

du **D^r ROUSSEL**

Sérum hémopoïétique frais de cheval. 15, RUE GAILLON, PARIS

PRODUITS SPÉCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DES BREVETS "LUMIÈRE"

Echantillons et Vente en gros : **Marius SESTIER**, Ph^{cia}, 9, Cours de la Liberté, LYON

CRYOGÉNINE ANTIPYRÉTIQUE & ANALGÉSIQUE

Un à deux grammes par jour **LUMIÈRE** PAS DE CONTRE-INDICATION

PERSODINE Dans tous les cas d'Anorexie et d'Inappétence **LUMIÈRE**

HÉMOPLASE Médication énergique des déchéances organiques **LUMIÈRE**

AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES

OPOZONES Préparations organothérapeutiques contenant l'intégralité des principaux actifs **LUMIÈRE** d'organes ou de glandes à tous extraits Organes frais

LABORATOIRE DE

BACTÉRIOLOGIE & D'UROLOGIE DE TOURS

D^r BOUREAU A TOURS

Urines, dosages, études microscopiques 20 fr. et 10 fr.
Crachats et recherches diverses. 10 fr.

EAUX MINÉRALES

DE

LA ROCHE-POSAY

VIENNE

Dermatoses : Eczema, Impétigo, Psoriasis, Acné, Furonculose, etc.

Arthritisme : Gravelle urique, Lithiase biliaire, Rhumatismes simples et infectieux.

Saison du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre

CURE A DOMICILE

En vente aux sources de **La Roche-Posay** et à la Compagnie française des Eaux minérales.

PARIS. — 48, rue Favart, 48. — PARIS

GRAND HOTEL DU PARC (Propriété de la Société)

DYSPEPSIES

HYPERCHLORHYDRIE

ENTÉRITES

ESTOMAC

Affections Gastro-Intestinales traitées par la

INTESTIN

GASTRALGIES

FERMENTATIONS

ROYÉRINE DUPUY

PEPSINE et PANCRÉATINE extractives associées au CARBONATE de BISMUTH TRÈS PUR

Poudre Digestive, Absorbante, Antiseptique

Calme la Douleur et combat les fermentations et les diarrhées

Deux cachets à chaque repas.

La Boîte de 40 cachets.

Laboratoire de Thérapeutique des Voies Digestives, J. LAUMONIER, Ex-Int. des Hôpitaux de Paris 225, Rue Saint-Martin, PARIS

DÉBARRASSENT l'Intestin et agissent mieux que les Laxatifs.

ESTOMAC et INTESTIN Fatigués ou Malades
Troubles digestifs : Lourdeurs de Tête, Fermentations, Enterite, Migraine, Nausées, Langues chargées. Crises et danger d'APPENDICITE, surtout **CONSTIPATION** et conséquences
Guéris sans irritation et sûrement par les **GRAINS ANISÉS de CHARBON TISSOT**

Une cuillère à café après les repas.
(Avaler comme graines de lin)

Laboratoires du D^r TISSOT
34, Boul^{de} de Clichy, PARIS et 7^{me} Ph^{cia}.




PHOSPHARSINAL

Cachets de Phosphoglycérate pur de Calcium méthylarsénié à 0.02 centigr. par cachet

Réconstituant général du Système nerveux, Neurasthénie, Croissance, Anémie. Phosphaturie, Surmenage, Débilité

Deux cachets par jour avant les repas

Dépôts : **PARIS : MM. SIMON & MERVEAU**, 21, rue Michel-Le-Comte.
TOURS : Toutes bonnes Pharmacies.

PRODUITS RECOMMANDÉS

LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille*, *calvitie*, *pelade-teigne*, *trichophytie*, *séborrhée*, *acné*, etc.
L. DEQUÉANT, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris.

Contre la constipation : **NEO-LAXATIF CHAPOTOT**, délicieux sirop d'agrément au Suc d'orange mannité. — *Enfants, Dames, Vieillards*.

UROTOPINE SCHERING, antiseptique interne. Echantillons, 4, Faubourg Poissonnière, Paris.

FORMULATEURS HELIOS, appareils idéals pour la désinfection, fonctionnant sans pompe ni pression, 27, rue des Petits-Hôtels, Paris.

L'ÉMULSION MARCHAIS est la meilleure et la plus active des préparations créosotées. Elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, modère les sueurs nocturnes, ramène l'appétit et les forces.
Laboratoire de A. MARCHAIS, à La Rochelle

VÉRONIDIA : Sédatif hypnotique idéal.

GRANDE MAISON D'EAUX MINÉRALES. Maison H. Boux, 54, rue du Commerce. Spécialité de produits de régime des meilleures marques : Benedictus, Heudebert, Laurigan, Laporte, Fougeron, etc. — Téléphone 6-71.

BIBLIOGRAPHIE

E. GAUTRELET et H. de LALAUBIE. — *L'arthritisme-diathèse à Vichy. Physiologie Pathologique et Thérapeutique Physiologique*, A. MALOINE, éditeur, Paris 1943.

Accumuler des documents scientifiques et collationner des observations, les publier dans les Sociétés savantes en des notes éparses... est bien ; grouper toutes ces données, les synthétiser, en tirer les conclusions qu'elles comportent... est mieux. C'est précisément ce qu'ont voulu faire MM. E. Gautrelet et H. de Lalaubie quand, en une manière de livre jubilaire, ils ont groupé les matériaux amassés pendant trente années à Vichy et rédigé *L'Arthritisme-Diathèse à Vichy*.

A vrai dire, c'est plutôt le sous-titre *Physiologie pathologique et Thérapeutique physiologique* qui définit l'ouvrage et sa portée générale.

Qu'est-ce que l'Arthritisme ? Comment se manifeste-t-il ? Comment Vichy combat l'Arthritisme ? Tels sont les trois points de vue embrassés successivement.

Dans leur Préface, d'ailleurs, les auteurs définissent heureusement leur programme : Montrer ce que c'est qu'une nutrition normale ; comment celle-ci peut-être viciée ; faire toucher du doigt les causes de la dysfonction nutritive, en tant que relevant de l'Hyperacidité humorale et des troubles osmotiques ; énumérer les différentes manifestations de l'Arthritisme et son Histoire ; exposer les ressources de la Cure de Vichy et sa Pharmacodynamie !

C'est à l'aide d'une documentation digne de Chartistes, d'une argumentation dont la Philosophie ne le cède en rien à la Science, que MM. E. Gautrelet et H. de Lalaubie ont étayé leur thèse.

Aussi convient-il de les en remercier, de les féliciter, et de marquer d'une pierre blanche l'étape qu'ils ont voulu fixer de la Science à la recherche de la Vérité !

J. G.

M. LANCE. — *Le Traitement des Scolioses graves par la méthode d'ABBOTT*. — Un vol. in-8, 172 pages, 84 fig. 4 francs. — A. MALOINE, éditeur, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Depuis une année des publications nombreuses ont fait connaître aux médecins le traitement des scolioses graves par la méthode d'Abbott, mais aucune n'expose d'une façon complète et dans tous ses détails sa technique minutieuse et compliquée. C'est cette lacune que vient combler le présent volume. On y trouve, rendus très clairs par de nombreuses figures et schémas, tous les temps du traitement, tel que l'auteur le pratique depuis plus de 18 mois et avec les modifications qu'il y a apportées.

Puis vient un chapitre sur les indications et contre-indications, et enfin une série de reproductions de radiographies, photographies, moulages, fait défiler sous nos yeux les résultats très intéressants obtenus par l'auteur dans les diverses formes de scoliose grave. Nous voyons ainsi quelle amélioration profonde cette méthode apporte déjà dans le pronostic de bien des cas jugés jusqu'alors incurables.

Nous ferons cependant à ce livre deux critiques.

Il y manque un chapitre sur l'anatomie pathologique des scolioses et l'étude des résultats éloignés de cette méthode n'est pas faite. C'est sans doute que ces résultats ont trop souvent provoqué d'amères déceptions !

L. D.-G.

Dr SERKOVSKY, Chef du Laboratoire Bactériologique de Varsovie. — *Les Oponines et les Bactériotropines « La Critique de la Théorie de Wright »*, 1 vol. in-8 avec figures (A. MALOINE, Paris). Prix : 2 fr 50.

Ce travail de M. le Dr Serkovski se recommande à l'attention du monde médical non seulement par sa valeur scientifique (rôle et technique des Oponines, théorie de Wright) mais surtout à cause des indications pratiques dans l'application des

Adopté par l'Assistance Publique

BIOACTYL

Ferment lactique Fournier

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES

LABOR. FOURNIER FRÈRES, 27, Bd de l'Hôpital, Paris.

ENTERITES glaireuses, calculeuses, muco-membraneuses
DIARRHÉES INFECTIEUSES, APPENDICITES DERMATOSES

vaccins thérapeutiques et prophylactiques. Tous les cas où cette vaccinothérapie est rationnelle au point de vue scientifique et clinique sont étudiés avec soin à côté de ceux où elle peuvent devenir nuisible à l'organisme.

Les théoriciens bactériologues, comme les médecins praticiens y trouvent à glâner, les uns de la théorie très scientifique, les autres de la technique pratique.

Cet ouvrage est basé sur les recherches et les expériences de l'auteur.

CHEVRIER, chirurgien des Hôpitaux de Paris. — **Sur un cas de guérison rapide de crevasse du sein par les pansements à l'Hémostyl Roussel.**

On me pardonnera d'aborder un sujet dans lequel mon expérience est fort restreinte, et qui relève de l'accoucheur beaucoup plus que du chirurgien. En faisant part à mes confrères d'un essai personnel qui fut un succès je les mets à même et les prie instamment de vérifier par eux-mêmes, pour le bien de leurs malades, si mon succès fut un hasard heureux et exceptionnel, ou s'il y a là une thérapeutique nouvelle et satisfaisante.

Voici mon observation, résumée :

Madame X... secondipare, accouchée il y a quelques jours, donne le sein à son enfant. Dès le troisième jour, elle commence à beaucoup souffrir du sein droit, malgré les lavages à l'alcool à la fin de chaque tétée. Elle appréhende le moment de donner le sein. On met des pansements humides chauds et on ne fait donner le sein droit qu'une fois par jour. A l'examen attentif, on distingue, à la face externe du mamelon, une petite crevasse grisâtre, à peine visible, qui saignote légèrement après la tétée.

Malgré les précautions prises, les douleurs augmentent, deviennent intolérables. D'abord discontinues et provoquées par la succion, elles sont bientôt permanentes et gênent même le sommeil.

On doit cesser complètement l'allaitement du côté droit. On tire le lait à la pompe, très doucement, mais le vide fait ouvrir la crevasse, et la cicatrisation ne peut se faire.

Or, voici qu'au bout de trois ou quatre jours, le sein étant toujours extrêmement douloureux, le sein gauche commence à le devenir; on n'y voit pas encore de crevasses, mais les succions deviennent pénibles, et la jeune femme est anxieuse, angoissée, dans un état nerveux qui ne lui permet aucun repos.

Devant l'imminence d'une cessation totale de l'allaitement, devant l'échec des traitements habituels, devant l'inactivité du pyroléol prescrit pour calmer les douleurs, je me décide à panser à mon idée les seins de la jeune mère.

Ayant eu occasion d'employer en chirurgie l'hémostyl Roussel, qui est du sérum de cheval en pleine rénovation sanguine, comme désinfectant et comme cicatrisant, et en ayant obtenu de bons résultats je pense à en faire usage dans ce cas. J'imbibe deux fragments de compresses aseptiques d'hémostyl Roussel, les applique sur les mamelons et les aréoles, les recouvre d'un carré de taffetas chiffon. Ce petit pansement est renouvelé trois fois par jour.

Après un jour de pansement, la jeune mère peut redonner à téter du sein gauche, le dernier pris.

Les crevasses grises et difficilement visibles du sein droit ont pris, au bout du deuxième pansement, une belle couleur rose, qui les rend plus manifeste, mais traduit aussi la riviviscence des tissus sous l'influence du topique appliqué.

Très vite la petite plaie diminue, en même temps que les douleurs disparaissent. L'allaitement peut être repris du côté droit après trois jours de traitement.

Pendant quelques jours encore, des pansements à l'hémostyl sont appliqués sur les deux seins, dans l'intervalle des tétées.

L'allaitement a très bien repris, les crevasses n'ont pas récidivé.

Il me semble qu'il existe là un traitement nouveau et intéressant des crevasses du sein, surtout si les expériences ultérieures montrent que le résultat rapide obtenu est la règle.

Ce traitement a aussi l'avantage d'être sans aucun danger pour l'enfant puisque l'hémostyl se donne en ingestion dans

certain cas médicaux. Il est donc indifférent pour l'enfant que le mamelon en soit imprégné lorsqu'il le prend.

Je souhaite que la publication de ce simple fait serve à mes confrères, et leur permette de soulager de malheureuses parturientes récemment éprouvées et qui ont besoin de repos, et de les guérir rapidement de leurs douleurs si pénibles, sans dommage pour leurs nourrissons.

Je me demande même si on ne pourrait pas utiliser préventivement ce traitement, dans les premiers jours de tout allaitement, pour éviter la transformation en gerçures des ces minimes lésions traumatiques du mamelon, dues à la succion et aux morsures, qui existent presque toujours au début d'un allaitement.

Je me permets donc de recommander aux accoucheurs l'hémostyl dans le traitement curatif et préventif des crevasses du sein.

Æsculape, grande revue mensuelle illustrée, 41, rue des Ecoles Paris. — Le n° 1 fr. (étranger 1 fr. 50) (franco contre timbres-poste). — Abonnement : 12 fr. (étranger : 15 fr.). — SOMMAIRE du n° de mars 1914.

Notes médicales sur l'œuvre de Vélasquez : les Nains et les Fous (8 illustr.), par le Dr H. VERDIER.

Une gravure médicale allemande du XVIII^e siècle (1 illustr.), par G. LAVIER.

Le docteur Caffé, médecin-major conspirateur sous la Restauration ; son suicide par ouverture des veines dans sa prison (9 illustr.), par le Dr G. RAVARIT.

Lépreux et léproseries des Comores (5 illustr.), par le Dr Laurent MO EAU, méd. de la marine.

Le Sang de Vénus (1 illustr.), *Notes historiques sur quelques collections scientifiques prises d'Angleterre* (4 illustr.), par le Dr A. SATRE.

Deux statues de Vierges nourrices en Bas-Limousin (2 illustr.), par l'abbé ECHAMEL.

Les végétations adénoïdes de François II, roi de France ; sa mort des suites d'une otite chronique suppurée (11 illustr.), par le Dr L. COURTADON.

Cain (1 planche hors-texte).

NOUVELLES

Déclaration de maladies contagieuses.

Le Préfet d'Indre-et-Loire adresse aux médecins du département la circulaire suivante.

Tours, le 7 avril 1914.

Un fait récent vient d'appeler à nouveau mon attention sur l'inexécution des dispositions de l'article 5 de la loi du 15 février 1902, qui oblige les médecins traitants à faire à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture et à la Mairie de la commune où réside le malade la déclaration des maladies transmissibles constatées par eux, dans leur clientèle, au moyen de cartes-lettres et dans les conditions prescrites par l'arrêté ministériel du 11 février 1903.

Il arrive trop souvent que, contrairement à la règle, la déclaration soit transmise seulement à la Mairie alors qu'elle devrait l'être en même temps à l'Administration préfectorale pour lui permettre d'exercer le contrôle rentrant dans ses attributions et de suivre le mouvement sanitaire. D'autre part, il arrive également, lorsque le malade est transporté à l'hôpital, que le médecin traitant néglige de se conformer aux prescriptions dans la pensée que le service hospitalier se chargera de la déclaration. Ces errements ont fréquemment pour résultat de supprimer toute déclaration. J'insiste vivement pour que le médecin-traitant se conforme aux obligations de la loi sans se préoccuper des devoirs qui incombent aux médecins de l'hôpital.

Je vous saurai gré de prendre bonne note de ces recom-

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE TOURS POUR 1914

Par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

1914	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR ÂGE ET PAR SEXE									MORT-NÉS	RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE					
	MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 à 79 ans	de 80 ans et au-dessus	TOTAUX	Masculin		Féminin	Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes	MARIAGES
JANVIER.....	18	9	26	25	60	23	161	80	81	8	47	52	99	26	48	3
FEVRIER.....	15	9	56	22	47	21	170	99	71	11	63	68	131	21	47	2
MARS.....	12	20	43	36	51	23	185	93	92	10	70	72	142	35	30	10
AVRIL.....																
MAI.....																
JUIN.....																
JUILLET.....																
AOUT.....																
SEPTEMBRE.....																
OCTOBRE.....																
NOVEMBRE.....																
DECEMBRE.....																
TOTAUX.....	45	38	125	83	158	67	516	272	244	29	180	192	372	82	125	15
1913	46	55	56	101	156	54	468	210	258	26	180	170	350	78	112	10
1912	47	27	57	71	121	48	381	191	190	29	175	179	354	76	142	8

ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE

URASEPTINE



Acide urique

GRANULÉ
SOLUBLEPRIX
au Public : 5 frUrotropine
Helmitol
Pipérazine

ROGIER

Benzoate
de lithine
etc.Stimulant de l'activité hépatique et de l'activité rénale
0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : Henry ROGIER, Pharmacien. Ancien Interne des hôpitaux de Paris
19, avenue de Villiers — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GUBERT, PAULIN et GIRAUD

SIROP GUILLIERMOND

iodo-TANNIQUE

Le meilleur succédané de l'Huile de foie de morue
GOUT AGRÉABLE — CONSERVATION PARFAITE

**AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES, AFFECTIONS PULMONAIRES CHRONIQUES
LYMPHATISME, GOÏTRE, MALADIES DE LA PEAU.**

PRESCRIRE
Sirop Guilliermond, un flacon. — Echantillon gratuit sur demande: G. DEGLOS, 131, Rue de Vauglrand, PARIS

LES PILULES ANTINÉVRALGIQUES

du Dr **CRONIER**

Ttes Phléas

La Boîte : 3 francs.
Envoi franco cont. mandat-poste.
DÉPOT GÉNÉRAL :
75, Rue de La Boétie, Paris.

Toutes les
Préviennent
Soulagent
Guérissent
Névralgies
Névr. Dentaires
Douleurs périod.
des Dames.

ÉCHANTILLON GRATUIT



Liqueur AGRÉABLE, NON ALCOOLIQUE. — Jamais de Troubles digestifs.

MORPHUETINE JUNGKEN

Iode 0,015 mg.; Hypophosphites composés et Phosphate de Soude aa 0,25 cg. par cuillerée à soupe.

LYMPHATISME — CONVALESCENCE — TUBERCULOSE
DOSE QUOTIDIENNE : Adultes : 3 cuill. à soupe; Enfants : par cuill. à café, après les repas.
LABORATOIRE DUHÈME, COURBEVOIS-PARIS.

Pour la Cure de **DIURÈSE** (reins, foie, estomac),

prescrire : **EVIAN-CACHAT**

Pour éviter les **SUBSTITUTIONS**,

spécifier : **EVIAN-CACHAT**

Nucleo Fer Girard, le plus assimilable des ferrugineux
NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

Floreine — Crème de toilette hygiénique, employée dans
toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures
des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro- granulé de kola, glycéro-
phosphatée phosphate de chaux, quin-
quina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des
agents *antineurasthéniques* et antidépériteurs, le tonique
éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté
Succédané de l'huile de foie de morue
Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme,
rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

HOTELS RECOMMANDÉS

DANS LES

Stations Climatiques, Balnéaires et Thermales

LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme)

HOTEL CONTINENTAL

FERREYROLLES Jeune et Fils

A proximité des Thermes

Réal confort. — Excellente cuisine saine et simple
Régimes. — Pension depuis 12 fr. Juil.-Août

GRANDS JARDINS — TENNIS — GARAGE

SAINT-NECTAIRE-LE-BAS

(Puy-de-Dôme)

HOTEL DU PARC

Cure de l'Albuminurie - Cure d'Air - Centre d'excursion
Diplômé par le Corps Médical pour les Régimes
La meilleure situation dans son propre Parc
en face l'Etablissement thermal à côté du Casino
Chauffage Central - Lavabos à eau courante chaude et froide.

SALES DE BAINS
Le Seul Hôtel de Saint-Nectaire ayant été classé
de 1^{er} ordre par la Chambre d'Industrie Thermale
et la Commission de l'Automobile Club.

L'Hôtel du Parc ne craint aucune comparaison
avec les autres Hôtels de la station ; malgré ses prix
très modiques,

S. SAVI, Propriétaire

LA ROCHE-POSAY

(Vienne)

GRAND HOTEL DU PARC

(Propriété de la Société)

Plombières-les-Bains

LE GRAND HOTEL EX-NAPOLÉON

Le seul en communication directe avec
les bains thermaux.

Tous les confort. — Tous les régimes.
Garage. — Téléphone n° 2.

A LOUER

mandations et de vouloir bien vous soumettre aux prescriptions édictées par la loi dans l'intérêt de la santé publique.

Agréé, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,
R. LE BOURDON.

Premier Congrès Espagnol de Pédiatrie

Du 12 au 18 avril 1914

A PALMA DE MALLORCA

Ce Congrès se réunira à Palma de Mallorca dans la semaine de Pâques ; il y aura en même temps une exposition annexe pour présenter méthodiquement toutes les acquisitions de la pédiatrie sur le terrain hygiénique, artistique, industriel, alimentaire et pédagogique.

La partie scientifique se répartit sur 4 sections : elle a des rapporteurs excellents. Voici l'énumération des sections : Périculture, médecine infantile, chirurgie infantile, hygiène scolaire.

La compagnie de navigation : *Isleña Marítima* fait aux congressistes une réduction de 40 0/0, sur le voyage aller et retour de Barcelone Palma de Mallorca.

Le superbe Palais de la Lonja servira de local gratuit à l'exposition. Les compagnies de navigation *Isleña Marítima* et *Menorquina* offrent aux exposants du Congrès de Pédiatrie le transport gratuit. Inscription avant le 30 mars 1914, chez le président du Congrès : M. le prof. *Martínez Vargas, Calle Cortes 604, Barcelone (Espagne)*.

Des récompenses sont prévues pour l'exposition, qui est sous le patronage du gouvernement espagnol. Un catalogue sera publié le 15 avril.

Mutuelle médicale Française de Retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle Médicale Française de Retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le SYNDICAT MÉDICAL DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR, approuvée par arrêté Ministériel du 10 Mai 1900, patronnée par l'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE MAINE-ET-LOIRE.

Elle s'étend à tous les Médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 3 ans de participation — dans tous les cas la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1^{er} janvier dernier, le nombre des Sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 1059 l'avoir social à 394.107 fr. 10.

La Société compte aujourd'hui 3 retraités qui reçoivent annuellement :

Le 1^{er} 375 francs ; Le 2^e 600 francs ; Le 3^e 375 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire-général Docteur TERRIEN, à Varennes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Société d'Hydrologie et de Climatologie de Bordeaux et du Sud-Ouest. Troisième Voyage d'Etudes aux Stations Hydro-minérales et Climatiques Plateau Central (du 1^{er} au 12 septembre 1914) sous la direction de M. le Docteur J. SELLIER, chargé de cours de Climatologie et d'Hydrologie médicales à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

On visitera les stations suivantes :

Miers, Vic-sur-Cère, Le Lioran, La Bourboule, Le Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat, Durtol, Châtelguyon, Néris, Evaux, Bourbon-l'Archambault, Vichy.

Le programme détaillé sera ultérieurement publié.

Pour tous renseignements, s'adresser au Docteur LAFOND-GRELLET, Secrétaire général adjoint de la Société d'Hydrologie et de Climatologie de Bordeaux, 64, rue de Saint-Genès.

Association des Médecins français.

Tous les médecins doivent connaître l'Association confraternelle des Médecins Français société médicale de secours-indemnité au décès.

Fondée en 1908, elle a déjà versé aux veuves et orphelins du corps médical une somme de plus de 1800 francs ; c'est donc faire œuvre de prévoyance, et de bonne camaraderie que d'y adhérer.

Président D^r *Thirolaix*, Professeur agrégé, médecin des hôpitaux, *Président fondateur*. D^r *Géo Tissot*.

Pour tous renseignements, s'adresser : soit au D^r GRAHAUD, secrétaire général, 7, rue Labie ; soit au D^r BARLIERU, trésorier, 10, rue de Strasbourg, Paris.

Congrès des Praticiens (27, 28 et 29 mai 1914).

Le Congrès des praticiens dont nous avons déjà parlé aura lieu à Paris les 27, 28 et 29 mai 1914.

Il est ouvert à tous les groupements médicaux (syndicats, associations professionnelles, associations médicales, etc.) et à tous les praticiens.

La cotisation individuelle est fixée à 10 francs.

Chaque groupement adhérent devra verser, autant que possible, une subvention proportionnée au nombre de ses membres et dont le chiffre est laissé à son appréciation. Il s'agit, en effet, d'une subvention plus que d'une cotisation.

Chaque adhérent aura droit aux volumes des rapports et au volume des comptes rendus sténographiques qui sera publié à la suite du Congrès.

De plus, chaque adhérent bénéficiera d'une réduction de 50 p. 100 sur les billets de chemin de fer.

Le Comité d'organisation nous prie de signaler que pour jouir de cette réduction de tarif il ne faut pas trop tarder à envoyer les adhésions.

Programme du Congrès. — Protestation contre toutes les tentatives de fonctionnarisation du corps médical.

L'hygiène administrative, son impuissance.

Organisation technique de l'hygiène par le corps médical.

L'assistance médicale gratuite et le corps médical.

La lutte contre la tuberculose, etc.

Envoyer les adhésions et les cotisations au trésorier du Comité, le docteur Quidet, 54, rue Bonaparte, Paris.

XIV^e Congrès français de Médecine.

Le XIV^e Congrès français de médecine, organisé par l'Association des médecins de langue française, se tiendra à Bruxelles, du mercredi 30 septembre au samedi 3 octobre 1914 (inclusivement).

Son bureau est constitué comme suit : M. le professeur Henricq, président ; MM. les professeurs Bordet et Vanderhelde, vice-présidents ; M. le professeur René Verhoogen, secrétaire général, et M. le docteur Godart-Danhieux, trésorier.

Le comité d'honneur comprend les noms de MM. Brachet et J. Demoor (de Bruxelles), Denys (de Louvain), Dustin (de Bruxelles), Eeman (de Gand), Firket (de Liège), P. Héger et Jacques (de Bruxelles), Leboucq (de Gand), Spehl et Stiénon (de Bruxelles), van Gehuchten (de Louvain), van Lair (de Liège).

Le bureau du XIV^e Congrès sollicite le patronage des gouvernements belge et français. Il espère obtenir la présidence d'honneur de M. le ministre des sciences et des arts, ainsi que M. le ministre de France à Bruxelles.

Il sollicite par-dessus tout le haut patronage de LL. MM. le roi et la reine.

Les questions suivantes seront mises en discussion :

I. « Syphilis de l'appareil cardio-vasculaire. » [Rapporteurs : MM. Bayet (de Bruxelles), Etienne et Spillmann (de Nancy), Vaquez et Laubry (de Paris)].

II. « Les lipoides en pathologie. » [Rapporteurs : MM. Bordet (de Bruxelles), Chauffard, Guy Laroche et Grigaut (de Paris), Linossier (de Vichy), Zunz (de Bruxelles)].

III. « De la valeur thérapeutique du pneumothorax artificiel. » [Rapporteurs : MM. Burnand (de Leysin), Derscheid et Geeraerd (de Bruxelles), Dumarest (d'Hauteville), Küss (d'Angicourt)].

Afin de favoriser le groupement des communications isolées, sur une question d'actualité, le bureau propose à l'orientation des travaux des futurs adhérents du Congrès la question suivante :

IV. « Vaccinothérapie en général. Vaccinothérapie spéciale de cancer et de la fièvre typhoïde. »

Des excursions et des fêtes diverses, notamment un banquet et une représentation au théâtre de la Monnaie seront organisées.

On est prié de s'inscrire dès maintenant auprès de M. le secrétaire général René Verhoogen, 22, rue Joseph II, à Bruxelles, tout en envoyant sa cotisation (20 francs) au trésorier, M. le docteur Godart-Danhieux, 90, rue Montoyer, Bruxelles.

Les femmes et les filles des congressistes et les étudiants en médecine peuvent être inscrits comme membres associés moyennant une cotisation de 10 francs.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE

PRUNIER

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Voyages en Espagne.

Il est délivré :

1° Au départ de Paris-Quai d'Orsay, de Tours et d'Angoulême, pour Saint-Sébastien, Vitoria, Burgos, Valladolid, Madrid et Saragosse;

2° Au départ de Paris-Quai d'Orsay seulement, pour Pampelune, Santander, Bilbao, Oviedo, Gijon, La Corogne, Algésiras-Port, Carthagène, Salamanca, Vigo, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar :

a) Des billets directs simples; b) des billets d'aller et retour individuels valables 45 jours, sans prolongation; c) des billets d'aller et retour collectifs pour familles d'au moins 4 personnes, valables 60 jours, sans prolongation; réduction variant de 30 à 40 p. 100, suivant le nombre de personnes;

Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours;

Exceptionnellement, la validité des billets d'aller et retour individuels et collectifs de ou pour Carthagène est fixée à 90 jours, sans prolongation.

3° Au départ de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle :

Des billets directs simples pour Barcelone. Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

En outre, au départ de Paris-Quai d'Orsay :

Billets aller et retour pour Barcelone (divers itinéraires). Enregistrement direct des bagages. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours. Validité 45 jours, sans prolongation.

Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau d'Orléans.

a) Des billets demi-circulaires espagnols (1), comportant 6 itinéraires, conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement;

b) Des billets circulaires espagnols (1) à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement;

c) Au printemps et à l'automne de chaque année des billets spéciaux temporaires pour l'Espagne, comportant 10 itinéraires différents.

(1) La demande doit être faite 10 jours au moins à l'avance.

Pyrénées et Golfe de Gascogne.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 5 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Bayonne, Hendaye, Biarritz, Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours

avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le centre de la France et les Pyrénées, divisés en 7 zones, délivrés au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 Juin au 15 Septembre pour les zones ABCD et E, et du 1^{er} Décembre au 1^{er} Mars pour les zones F et G et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux; validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille, la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

Excursions à la mer

En vue de faciliter au départ de Châteaudun, Vendôme, Tours, Saumur et Angers, les excursions à la mer (plages de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic), la Compagnie d'Orléans délivrera les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine pendant la période du 12 avril au 4 octobre (inclus) des billets de 2^e et 3^e classes à prix très réduits, valables par certains trains express spécialement désignés.

Les prix de ces billets sont fixés ainsi qu'il suit pour l'une quelconque des plages ci-après : Saint-Nazaire, Pornichet, La Baule-Escoubiac, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

	2 ^e Classe	3 ^e Classe
Châteaudun.....	18 fr. 10	12 fr. 10
Vendôme.....	16 fr. 60	11 fr. 10
Tours.....	15 fr. 10	10 fr. 10
Saumur.....	12 fr. 10	8 fr. »
Angers.....	10 fr. 60	7 fr. »

Pour les trains express spécialement désignés à utiliser les Vendredi, samedi ou dimanche à l'aller et le lundi soir au retour, consulter dans les gares les affiches de service.

LISTE DES INSTRUMENTS D'OCCASION

Les demandes ainsi que celles concernant l'achat, la vente, l'échange ou la réparation devront être adressées à M. Ch. Loreau, à Paris, 3 bis, rue Abel (XII.)

	Fr. c.
1 basiotribe nickelé Tarnier	50 »
1 forceps	35 »
1 boîte anatomie et autopsie 28 pièces bon état	65 »
1 phonoscope boîte métal.	12 »
1 seringue métal 150 gr.	8 »
1 aspirateur Calot boîte métal	12 »
1 thermo-cautère boîte noire couteau et pointe	50 »
1 galvano-cautère 4 accumulateurs et accessoires	80 »
1 boîte métal et 10 instruments usuels nickelés.	15 »
1 — — pour trousse.	3 »
1 — — une sonde	1 »
1 pince à torsion Amussat	2 »
2 — Pean et Kocher, les deux.	2 50
2 — champ droit et courbe	8 »
1 porte aiguilles Collin.	5 »
1 aiguille Reverdin 1/2 courbe	5 »
1 curette et une rugine à os, — les deux.	7 »
3 daviers français assortis — les trois.	5 »
1 pince pour l'œsophage	10 »
2 trocars droits et courbes Chassaingnac.	4 »
1 spéculum Cusco nickelé.	5 »
1 Valve Sims à manche.	5 »
1 pince Doleris.	4 »
1 — à morcellement Pean.	1 »
1 — du prof. second	4 »
1 — à dessequer à griffes	1 »
1 jeu de 37 bougies Guyon neuves.	65 »
1 — olives Guyon et conducteur	6 »
1 cystoscope Nitze à 2 cathétérés.	75 »
1 pulvérisateur à vapeur.	15 »
1 ouvre bouche Doyen	7 50
1 amygdalotome Mathieu	8 »
1 boîte de 7 canules trachéales argent et accessoires.	45 »
1 tour dentaire électrique	150 »
1 trousse de sept daviers nickelés anglais	35 »
1 fauteuil speculum Dupont	100 »
1 voiture de malade	100 »
1 table à instruments 60 + 40 avec vitrine à instruments adhérente formant meuble, fer laqué	80 »
1 grande étuve Poupinel au gaz 45 + 25 + 25 neuve	135 »
1 autoclave au gaz de 25 centimètres.	100 »
1 installation de Rayons X bobine de 25 centimètres interrupteur-tableau — écran — ampoule — porte ampoule.	350 »

Le Gérant : H. AUBUGEAULT.

LABORATOIRE DE
BACTERIOLOGIE & D'UROLOGIE
 DE TOURS
D. BOUREAU, A TOURS

Urines, dosages, études microscopiques..... 20 fr. et 10 fr.
 Crachats et recherches diverses..... 10 fr.

ANTISEPTIQUE DÉSINFECTANT

LYSOL

ECHANTILLON GRATUIT à MM. les Médecins qui en font la demande
 à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU LYSOL, 31, Rue Parmentier, IVRY (Seine).

TUBERCULOSES de 3 à 6 cuill.
 à café par
 jour dans
 du lait ou du
 homillon.
CATARRHES
GRIPPES, BRONCHITES
EMULSION MARCHAIS Phospho-
 Créosotée
 Calme la TOUX, relève l'APPÉTIT
 et CICATRISE les lésions.
 Bien tolérée - Parf absorbée.

CUSCUTINE FOULON

LAXATIF PILULES pour Adolescents, Adultes, Vieillards, 1 fr. l'étui de 30 doses
 SIROP : plus spécial pour BÉBÉS, 1 fr. 60 le flacon
 Échantillons et Prix spéciaux à MM. les D^{rs}. FOULON et C^{ie}, 188, faubourg St-Martin, PARIS

DRAGÉES TONIQUES

Infailibles pour faire disparaître
 les pâles couleurs

PRIX : 4 francs

Préparées par GUIFFRÉ, pharmacien
 ancien interne des hôpitaux de Paris

DÉPOT : Pharmacie **DARDENNE** -- TOURS

DRAGÉES JAUNES

à la codéine et au drosera
 Calmantes de la TOUX
 Ne doivent être employées que sur indica-
 tion du médecin.

PRIX : 2 fr. 50

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

Antiseptique, détersif, antidiphthérique

Ce produit, qui a joué un grand rôle dans la genèse de l'antiseptie a été
 officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris.

Il est particulièrement recommandé dans les cas d'angines couen-
 neuses, stomatites, otites infectieuses, leucorrhées, vaginites, suites
 de couches, eczéma, plaies anfractueuses, etc. — Dans les Pharmacies.

**CHATEL-GUYON
 GUBLER**

Entérites, Constipation, Dyspepsies,
 Foie Torpide, Maladies Coloniales,
 Déminéralisations.

Mont-Dore

" Providence des Asthmatiques "

Voies respiratoires

chez les **arthritiques**

LA BOURBOULE

ARSENIC ASSIMILABLE NATUREL

SOURCES CHOUSY & PERRIÈRE.

Anémie Diabète - Voies Respiratoires.
 Maladies des Enfants - Dermatoses - Paludisme.

**PAPAÏNE
 TROUETTE-PERRET**

(Le plus puissant digestif connu)

Un verre à liqueur d'ELIXIR, SIROP ou VIN de
 Papaïne de Trouette-Perret après chaque repas.

1. TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS



**MALT
 BARLEY**

Pasteurisé

BIÈRE de SANTÉ

NON ALCOOLISÉE

Phosphatée-Diastasée

BRASSERIE FANTA

6, Rue Guyot, 6

PARIS

TÉLÉPHONE 513-82

Dépôt : Maison **BOUX**

54, Rue du Commerce, TOURS

Et dans toutes Pharmacies.

HYGIENIQUES MEDICAMENTEUX **Savons Antiseptiques VIGIER** Pharmacie VIGIER
12 Bd Bonne-Nouvelle, PARIS

SAVON doux on pur, S. hygiénique, S. surgras au beurre de cacao, S. à la glycérine pour le visage, la poitrine et le cou, etc., S. Panama, S. Panama et Goudron, S. Naphtol soufré, S. Goudron et Naphtol, pour les soins de la chevelure, de la barbe, pellicules, séborrhée, alopecie, maladies cutanées, S. Sublimé, S. Phéniqué, S. Créoline, S. Eucalyptus, S. Eucalyptol, S. Résorcine, S. Salicylé, S. Salol, S. Solvéol, S. Thymol, accouchements, anthrax, rougeole, scarlatine, variole, S. Baume du Péron et Pétrole (gale, parasites).

SAVON à l'Ichtyol, S. Panama et Ichtyol, S. Sulfureux, S. à l'huile de Cade, S. Goudron, S. Boraté, S. Pétrole, S. Gaudron boriqué, S. Iodé à 5/0 d'iode, S. Mercuriel à 33/0/0 de mercure, S. au Tannoforme contre les sueurs, S. à l'huile de Chaulmoogra, contre la lèpre, le psoriasis, etc.

SAVON DENTIFRICE VIGIER. — PRIX DE LA BOITE PORCELAINE, 3 FRANCS.

Le meilleur dentifrice antiseptique pour l'entretien des dents, des gencives, des muqueuses. Il prévient les accidents buccaux

L'HUILE DE DION-BOUTON

est la plus sûre et la plus économique par son rendement.

Remise à MM. les Docteurs

S'adresser à

A. VILLENEUVE,
agence de DION-BOUTON
TOURS — 3 et 5, Av. de Grammont — TOURS

TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES

SOLUTION PAUTAUBERGE

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CREOSOTÉ

ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE

PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE

Cicatrise les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, 10, R. de Constantinople, PARIS et toutes Pharmacies.

RACHITISME

SCROFULES

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le plus puissant antiseptique ni toxique, ni caustique. Essence végétale pure

PROSTATITES
URÉTRITES
CYSTITES

GOMENOL

Ovulés
glycérine et huile
gomenolée

Instillations
huile gomenolée
Capsules

GOMENOL

LEUCORRÉE
SALPINGITES
MÉTRITES CHRONIQUES

Le plus actif modificateur du terrain malade (Dujardin-Beaumez), Antispasmodique et désodorisant

DANS TOUTES LES PHARMACIES

Littérature

PREVET, 48, Rue des Petites-Ecuries, PARIS (10^e)

SUC GASTRIQUE
PUR DU PORC VIVANT

DYSPEPTINE DU DR HEPP

AFFECTIONS GASTRO-INTESTINALES, DIARRHÉES
INDIGESTIONS — ANOREXIE — SURALIMENTATION
GASTRO-ENTÉRITE et DIARRHÉE INFANTILES



BROMOTHERAPIE PHYSIOLOGIQUE — Remplace la médication bromurée, sans bromisme.

BROMONE ROBIN

BROME PHYSIOLOGIQUE ASSIMILABLE

Première combinaison directe et absolument stable du Brome avec la Peptone.

Découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, déjà auteur des Combinaisons Métaallo-peptoniques de Peptone et de Fer (Comm. à l'Acad. des Sciences par BERTHELOT en 1885).

Le BROMONE est la seule solution titrée du Bromopeptone jusqu'à ce jour.

BROMONE. — Thèse faite sur ce produit à la Salpêtrière dans le service du professeur RAYMOND, intitulée : « Les Préparations organiques du Brome », par le D^r M. MARTIN, F. M. P., en 1906. — Communication à l'Académie de Médecine par le Professeur BLACHE, séance du 26 mars 1907.

SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES — Traitement de l'INSOMNIE NERVEUSE

40 gouttes agissent comme 1 gr. de Bromure de Potassium. — Demander Bromothérapie Physiologique, Laboratoires ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS.

La seule Préparation de Brome injectable.

BROMONE INJECTABLE

Chaque ampoule est dosée à raison de 0,05 mgr. de brome par centimètre cube.

LABORATOIRES ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS